

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 03h38 Dohr: 12h48
Asr: 16h39 Maghreb: 20h09 Isha: 21h50

MÉTÉO

Alger : 27° 19°
Oran : 27° 20°
Annaba : 34° 24°
Béjaïa : 26° 19°
Tamanrasset: 43° 33°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 9 juin 2024 / 3 Dhul-al hija 1445 - N° 3576 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
DES NATIONS UNIES (ECOSOC)

**Election de l'Algérie
pour la période
2025-2027**

P. 24

PRÉSIDENTIELLE
DU 7 SEPTEMBRE

**Youcef Aouchiche,
candidat du FFS**

P. 4

PALESTINE

**Amnesty exhorte la France
à cesser la répression
des manifestations
pro-palestiniennes**

P. 15

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Tebboune convoque le corps électoral pour le 7 septembre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République. P. 24



BACCALAURÉAT

**Plus de 860.000
candidats passent
les épreuves à partir
d'aujourd'hui**

P. 3

COMMERCE

**Zitouni donne
des instructions
pour intensifier le suivi
de terrain des marchés**

P. 4

TRANSPORT AÉRIEN

**Inauguration de
la nouvelle ligne aérienne
El Méniââ / Constantine**

P. 6

SANTÉ

**DÉPRESSION
9 symptômes
à ne pas
ignorer**

Pp 12-13

FOOTBALL

MONDIAL-2026
(QUALIFS/ GR.G - 4^E)
OUGANDA-ALGÉRIE

**Départ
des "Verts"
pour Kampala**

P. 21



ETATS UNIS

**Des compagnies
de technologie
visées par
une enquête
pour pratiques
anticoncurrentielles**

P. 17

MINISTÈRE
DES AFFAIRES
RELIGIEUSES

**Aid El Adha
célébré
le dimanche
16 juin 2024**

P. 2

BACCALAURÉAT Plus de 860.000 candidats passent les épreuves à partir d'aujourd'hui

Plus de 860.000 candidats passeront les épreuves du Baccalauréat (session 2024) à partir de dimanche à travers 2.869 centres d'examen au niveau national.

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale, 862.733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles.

Ils seront également 971 candidats aux besoins spécifiques à passer le Baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur.

A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier Baccalauréat de la filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi.

Compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, avec la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux



pour un maximum de rigueur. "Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire", avait affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront

ouverts une heure et demi avant le début des épreuves. Comme lors des précédentes années, aucun outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée à cet effet. Pour lutter contre la fraude aux examens nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Éducation et de la Justice et des corps concernés.

Belaabed préside une conférence nationale sur le suivi des opérations relatives à l'examen du Bac

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a présidé une conférence nationale consacrée au suivi des différentes opérations relatives à l'examen du Baccalauréat (session 2024) qui débutera dimanche prochain, à indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Tenue jeudi soir par visioconférence, cette rencontre, dont les travaux ont connu la présence des cadres de l'administration centrale, du secrétaire général (SG) de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'éducation, a été consacrée "aux orientations concernant les différentes opérations liées à l'examen du Baccalauréat (session 2024) et celles rela-

tives aux travaux de fin d'année scolaire".

Dans ce cadre, M. Belaabed a mis l'accent sur la nécessité de faire preuve de "prudence et de vigilance, de veiller à une bonne organisation et de réunir toutes les conditions permettant aux candidats de passer l'examen du Bac en toute sérénité".

Il s'est, par ailleurs, félicité des "efforts déployés par tous ceux qui ont participé à l'encadrement de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) qui s'est déroulé dans de bonnes conditions".

Insistant, d'autre part, sur "l'impératif de suivre et de réaliser toutes les opérations inhérentes à la fin de l'année scolaire", M. Belaabed a donné en même

temps, des instructions quant à la nécessité d'"une prise en charge optimale des dossiers dans leurs délais".

Il s'agit, a-t-il poursuivi, de "la préparation des épreuves de rattrapage de l'examen d'évaluation des acquis des élèves du 5e année primaire, qui se dérouleront les 23 et 24 juin courant et de la remise des certificats et des carnets d'évaluation des acquis à tous les élèves dans le délai imparti (le 27 juin 2024).

Le ministre, a, en outre, souligné l'impératif "d'informer les élèves concernés par les épreuves de rattrapage, tous cycles confondus, des dates de ces examens et des dispositions organisationnelles y afférentes. En ce qui concerne

l'inscription en première année primaire dont le délai a expiré M. Belaabed a affirmé que "les parents sont appelés à retirer la confirmation de la demande d'inscription à partir de jeudi via leurs comptes sur le système informatique du ministère de l'Éducation nationale et à suivre les orientations mentionnées".

S'agissant des examens professionnels dont le déroulement est prévu le 13 juillet prochain, le ministre de l'Éducation a ordonné de "veiller à informer les employés du contenu de la circulaire relative à l'opération, notamment les conditions et les modalités de participation, ainsi que la date et le lieu de leurs déroulement".

FORMATION Nécessité d'investir dans le capital humain pour réaliser les objectifs de développement (experts)

Des experts et Directeurs généraux d'Écoles nationales ont affirmé l'importance d'investir dans le capital humain pour réaliser les objectifs de développement en Algérie et améliorer le niveau de gestion administrative, notamment après le passage de l'Algérie de la gestion budgétaire en fonction des moyens à la gestion par programmes et objectifs".

Lors d'une conférence organisée, jeudi soir, à l'occasion de la célébration par l'Association des diplômés de l'Institut de financement du développement du Maghreb "IFIDAS", du 10e anniversaire de sa création, le Directeur général de l'École nationale d'administration (ENA), Abdelmalik Mezhoua, a souligné que le passage de la gestion en fonction des moyens à la gestion selon les objectifs et les résultats, consacré par la loi organique N 18-15 relative aux lois de finances, "requiert un capital humain capable de soutenir ce changement pilote".

Il a indiqué, dans ce sens, que l'investissement dans le capital humain favorisait l'amélioration de la productivité, car constituant "un réel moteur de développement contribuant à la réalisation d'une économie prospère et compétitive".

De son côté, le Directeur général de l'École supérieure de la magistrature (ESM), Abdelkrim Djadi, a affirmé l'importance de la ressource humaine dans divers secteurs et à plusieurs niveaux, soulignant l'impératif d'adopter de "bons programmes pour une formation de qualité".

Dans son intervention, l'universitaire Nasreddine Belkacem a souligné l'importance de tirer profit des expériences réussies de certains pays en matière d'investissement dans le capital humain, considérant que ce dernier et le développement humain "vont de pair".

Dans le même sillage, le président de l'association "IFIDAS" a affirmé que cette dernière s'est constituée, en dix ans, en "force de proposition" en présentant "une série de solutions innovantes visant à contribuer au développement économique du pays".

Pour sa part, le président d'honneur de l'association, Youcef Benmicia, a évoqué le niveau de formation dispensé à l'Institut, qui a permis, à de nombreux diplômés de franchir "des étapes importantes" dans leur parcours professionnel, étant donné qu'ils "dirigent actuellement des banques et des compagnies d'assurance".

A l'occasion du 10e anniversaire de la création de l'IFIDAS, le site web de l'association a été lancé et la famille de son premier président décédé, Amzart Mourad, distingué, ainsi que plusieurs diplômés de l'Institut d'Algérie et de Tunisie.

A noter que l'IFIDAS a été créé en 1981 en vertu d'un accord entre l'Algérie et la Tunisie, visant à dispenser une formation post-graduée d'enseignement supérieur spécialisé pour répondre aux besoins des banques, des compagnies d'assurance et des ministères.

ELECTIONS

L'Algérie a mis en place un système juridique intégré assurant la transparence et la crédibilité du processus électoral (Mesrati)

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, a déclaré jeudi à Ouargla, que l'Algérie a mis en place un système juridique intégré avec des garanties constitutionnelles et juridiques pour assurer la transparence et la crédibilité du processus électoral".

S'exprimant lors d'un séminaire national intitulé "Le développement des processus électoraux, renforcement de l'intégrité et la transparence pour une démocratie durable" tenu à l'université "Kasdi Merbah" d'Ouargla, Mme. Mesrati a souligné que "cette instance s'emploie à ancrer la culture de la transparence, contribuer à la moralisation de la vie publique et renforcer les principes de la transparence et de la bonne gouvernance".

"La transparence constitue un mécanisme primordial à même de garantir la crédibilité et l'intégrité du processus électoral qui contribue au renforcement de la confiance du citoyen en les institutions de l'Etat", ce qui nécessite, selon elle, "de la consolider en tant qu'un des socles de la bonne gouvernance". Et d'ajouter : "La transparence du processus électoral s'articule autour de nombreux moyens, dont le contrôle du financement de la campagne électorale qui constitue un terrain propice pour la corruption politique". La Haute autorité de transparence, de pré-

vention et de lutte contre la corruption s'emploie à ancrer la culture de la transparence, contribuer à la moralisation de la vie publique et renforcer les principes de la transparence et de la bonne gouvernance", a-t-elle souligné.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Messaoud Amarna, a mis en relief "la mission de l'institution universitaire, partenaire efficace, en contribuant à la dynamique de développement, tous secteurs confondus, notamment dans le domaine politique au travers de sa contribution à la formation de la conscience socio-politique". Dans ce sens, le recteur de l'université d'Ouargla, Pr. Tahar Hallilet, a affirmé que "l'institution universitaire assure, en cycle Master, la formation dans la filière "Moyen électoral et communication politique" pour traduire l'adhésion de l'université aux réformes prônées par l'Etat pour consolider les facteurs de la probité et de la transparence".

Les participants, universitaires et membres de la Haute autorité de la transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ont abordé une série de questions liées notamment aux "garants de l'intégrité des élections à la lumière des lois électorales et la prévention et la lutte contre la corruption", "la probité et la transparence et leur

importance dans le processus électoral", "les dimensions de l'intégrité et de la transparence dans les différentes étapes du processus électoral" et "la protection des données électorales contre la fraude et les cyber attaques".

Les travaux de ce séminaire national ont été sanctionnées par des recommandations appelant d'emblée à l'adoption du vote électronique pour assurer plus de transparence et d'honnêteté des élections, le rapprochement des organes consultatifs et de contrôle des citoyens, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans l'organisation et le suivi des élections, l'intégration de la matière de lutte contre la corruption et la moralisation de la vie publique à la nomenclature d'enseignement universitaire.

Initié sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec l'Université d'Ouargla, de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, et de la Fédération nationale de l'enseignement supérieur, et de la recherche scientifique, ce séminaire vise à expliciter les mécanismes prévus à l'arsenal juridique national pour renforcer l'effective transparence du processus électoral, ont indiqué les organisateurs.

TOURISME

M. Didouche préside la cérémonie de lancement d'une plateforme d'orientation des jeunes pour travailler dans le tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie de lancement de la plateforme numérique et de l'application "Siyahatec" visant à orienter les jeunes à explorer les opportunités de travail dans le secteur du tourisme.

Lors d'une conférence consacrée au lancement de cette plateforme, la nouvelle stratégie de développement touristique locale a été présentée, notamment les plans d'orientation de l'aménagement touristique au niveau de quatre wilayas pilotes (Tlemcen, Sétif, Timimoun et Djaneï). Organisée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat en collaboration avec la délégation de l'UE auprès de l'Algérie, cette conférence s'inscrit dans le cadre du programme "Jil Siyaha" qui vise à développer le secteur touristique au niveau local à travers des outils permettant d'impliquer le secteur privé et les jeunes dans cet démarche.

S'exprimant à cette occasion, le ministre a mis l'accent sur l'importance de ce programme dans la formation des jeunes et leur recrutement dans le domaine touristique, soulignant que la concrétisation de ces objectifs nécessite l'élaboration "de plans d'aménagement touristique à travers les wilayas pilotes". Pour sa part, le Chef de la délégation de l'UE auprès de l'Algérie, l'ambassadeur Thomas Eckert, a insisté sur le renforcement du partenariat entre les deux parties dans le domaine de l'appui à l'activité touristique et l'implication des jeunes dans la concrétisation de ce partenariat.

Il a plaidé, en outre, pour la consolidation du rôle de la numérisation et la promotion de l'investissement dans le domaine touristique, notamment à travers la prise en charge des projets innovants et leur financement pour réaliser le développement durable.

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Saïd Meziane, s'est félicité des efforts consentis dans le secteur du tourisme pour soutenir la participation des jeunes au développement économique et durable, saluant les mesures prises par l'Etat pour appuyer l'investissement et offrir des facilitations pour les investisseurs locaux et étrangers, entre autres, la facilitation des procédures d'obtention d'un visa touristique.

COMMERCE

Zitouni donne des instructions pour intensifier le suivi de terrain des marchés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a donné des instructions, jeudi lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs régionaux, pour l'intensification du suivi de terrain afin d'assurer un approvisionnement régulier des marchés, indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion d'évaluation qu'il a présidée au Palais des expositions à Alger, M. Zitouni a affirmé l'importance de "veiller à un suivi périodique pour réguler le marché et assurer son approvisionnement, à travers la coordination avec toutes les wilayas concernées, parallèlement au renforcement du contrôle par les directions régionales, en vue d'assurer une bonne gestion de la structure publique".

Le ministre a également donné des orientations pour "la réalisation d'études périodiques de terrain dans le but de recenser les besoins des marchés locaux en denrées de première nécessité, et partant établir un tableau de bord sur la base d'indicateurs réels".

M. Zitouni a insisté, en outre, sur la nécessité de formuler des propositions de projets d'investissement commerciaux, susceptibles de concourir à la création d'emplois et à stimuler l'activité commerciale dans les wilayas, selon les caractéristiques de chaque région, dans le cadre du renforcement des atouts économiques de chaque direction régionale. Aussi, a-t-il appelé à l'évaluation de la performance de chaque direction de wilaya, avec l'élaboration de rapports périodiques contenant des propositions et solutions, insistant dans ce contexte sur l'importance de créer des mar-



chés régionaux lors des saisons de la récolte pour la commercialisation des produits agricoles locaux, en coordination avec les services de wilaya concernés et partant contribuer à la lutte contre la spéculation et le monopole.

Le ministre a également évoqué la gouvernance du contrôle de manière "complémentaire" entre les wilayas de la région afin de garantir l'efficacité et la pérennité des enquêtes économiques, soulignant l'importance d'organiser des sessions de formation au profit des agents de contrôle dans le but de moraliser leur travail et d'incarner une

nouvelle vision prospective du travail de contrôle sur le terrain.

En ce qui concerne l'exportation, M. Zitouni a réaffirmé la nécessité d'accompagner les exportateurs au niveau local et de prendre en charge leurs préoccupations, en élaborant une banque de données contenant les informations des producteurs et des exportateurs au niveau des directions régionales. Il a également souligné la nécessité de poursuivre la dynamique habituelle dans l'organisation des salons régionaux de l'exportation, tels que "Algérie Expo", "Ouest Expo", "Est Expo", "Assihar" et "Mouggar", en accompagnant les startups, les petites et moyennes entreprises, et en collaborant avec le Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC) en offrant des facilités matérielles et logistiques en collaboration avec les services de la wilaya.

Dans le volet relatif à l'information et à la communication, le ministre a appelé à l'organisation de journées d'information pour sensibiliser les opérateurs économiques à toutes les nouveautés en matière de procédures administratives, tout en soulignant la nécessité d'unifier l'identité visuelle des supports de communication et de s'engager dans la politique de communication définie par le secteur.

ALGÉRIE - CHINE

Le PDG de Sonatrach rencontre à Pékin son homologue de CNPC

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a rencontré à Pékin, le PDG de China National Petroleum Corporation (CNPC), Hou Qijun, avec lequel il a évoqué plusieurs sujets liés notamment à la coopération dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué vendredi un communiqué du groupe.

Les rencontres bilatérales entre les délégations des deux compagnies ont porté sur "des sujets liés aux hydrocarbures, aux énergies nouvelles et renouvelables, à la transforma-

tion numérique et aux technologies avancées dans l'exploration et la production des hydrocarbures", précise la même source.

La compagnie CNPC est "le plus grand producteur et fournisseur de pétrole et de gaz en Chine, en sus d'être l'un des plus grands fournisseurs de services pour les champs pétroliers au monde. Ses opérations couvrent toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière et elle jouit d'une réputation mondiale dans le domaine des

infrastructures d'ingénierie", selon le communiqué. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des "efforts de Sonatrach visant à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement avec les entreprises chinoises partenaires," a permis de passer en revue "les moyens de renforcer les relations existantes et d'explorer de nouvelles perspectives de coopération avec CNPC, un acteur majeur du secteur pétrolier mondial reconnu pour son expertise technologique". Les énergies nouvelles et renou-

ables ont également constitué un "point important" des discussions entre les deux parties, conformément aux "efforts de Sonatrach pour moderniser et améliorer ses opérations à travers la transformation numérique et l'adoption de technologies avancées," a ajouté la même source. Cette visite et les discussions qui ont eu lieu ont permis de "mettre en lumière la volonté de Sonatrach de renforcer et d'élargir ses partenariats stratégiques avec les entreprises chinoises," a conclu le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Youcef Aouchiche, candidat du FFS

Le Front des forces socialistes (FFS) a annoncé, vendredi à Alger lors de son congrès extraordinaire, la candidature de son premier Secrétaire national, Youcef Aouchiche pour la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre.

Dans son allocution prononcée à l'issue de son plébiscite par le congrès extraordi-

naire, M. Aouchiche a estimé que la décision de son parti de participer à la prochaine élection présidentielle était "un choix stratégique dicté par les exigences de la conjoncture actuelle", qui "nécessite de préserver l'unité nationale et de renforcer la cohésion du peuple algérien". Il a, également, appelé toutes les forces nationales à "la mobilisa-

tion et à l'engagement pour relever le défi et donner une image qui honore l'Algérie et son peuple" lors du prochain rendez-vous, mettant en garde contre "les conspirations ourdies contre notre pays, notamment par les lobbies de la drogue qui ciblent la jeunesse algérienne". Il a ajouté que le congrès national extraordinaire, organisé sous le

slogan "Pacte historique pour le parachèvement du projet national", reflétait la volonté du parti de s'orienter vers "un avenir meilleur". A cette occasion, le FFS a également réaffirmé sa condamnation des crimes horribles commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien sans défense dans la bande de Gaza.

Le président du Mouvement de la société pour la paix appelle à une forte participation

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé, vendredi depuis Sétif, à une forte participation à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la commémoration du 33ème anniversaire de la création du MSP et du 21ème anniversaire de la mort de son fondateur, Cheikh

Mahfoud Nahnah, M. Hassani Cherif a indiqué, en présence des cadres et des militants du parti, que la prochaine élection présidentielle sera "une occasion de renforcer l'approche adoptée par le pays, dans un contexte marqué par les mutations observées au niveau international".

Il a ajouté que le MSP estime que le succès des élections du 7 septembre prochain "donnera une image forte de

l'Etat algérien", avant d'appeler à "une forte participation à cette échéance électorale".

M. Hassani Cherif a, d'autre part, salué la position de l'Algérie et la campagne diplomatique qu'elle a menée pour soutenir la cause palestinienne, ce qui a contribué, a-t-il dit, à "obtenir de grandes victoires pour cette juste cause".

Assurer le succès de la prochaine présidentielle, une responsabilité collective (Sahli)

Le candidat de la Coalition stabilité et réforme à la prochaine présidentielle, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, a appelé jeudi à Boumerdes, tous les acteurs politiques, notamment les partis, à "œuvrer pour assurer le succès de la prochaine élection présidentielle, car il s'agit d'une responsabilité collective".

M. Sahli, qui animait un meeting à la maison de la culture Rachid Mimouni, a souligné que la Coalition stabilité et re-

forme est "ouverte à toutes les opinions et positions concernant la prochaine présidentielle", et qu'elle est "prête à travailler en coordination avec tout un chacun dans ce domaine conformément au principe de l'intérêt supérieur national".

Il a, à ce titre, incité les partis politiques à "proposer des alternatives ou de véritables programmes de développement au peuple dans divers domaines et éviter les discours défaitistes, ironiques ou de rejet", notant que le peuple "est souverain et c'est lui qui

décide, et il a la capacité de distinguer les programmes et de choisir le prochain président du pays".

M. Sahli a souligné la nécessité de "l'ouverture des débats et d'un dialogue constructif entre les différentes formations partisanes et de s'accorder sur une feuille de route relative à la prochaine élection présidentielle".

Il a, également, plaidé pour "la préservation de la stabilité en cours en Algérie et des acquis réalisés", mettant l'accent sur la né-

cessité pour les partis participant à la présidentielle de proposer "de véritables alternatives étudiées et réalistes, au citoyen algérien, dans divers domaines pour qu'il puisse facilement choisir son candidat".

Le SG de l'ANR a clos son discours en saluant les acquis réalisés par la diplomatie algérienne, soulignant l'impératif de "redoubler d'efforts pour une présence forte et équilibrée de l'Algérie dans diverses questions".

IN SALAH

Le ministre de l'Hydraulique inaugure une STEP dans la région d'El Berka

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a procédé jeudi à l'inauguration de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région d'El Berka, dans la wilaya d'In Salah.

En marge de l'inauguration de cette station dans le cadre sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de cette infrastructure environnementale qui s'étend sur une superficie de 33 hectares, d'une capacité de production estimée à 8.120 m3 d'eau par jour.

Cette station s'inscrit, selon lui, dans le cadre des efforts de l'Etat visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers toutes les régions du pays.

M. Derbal a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance d'exploiter les eaux épurées à des fins d'irrigation, soulignant que la réalisation de cette station entraine



dans le cadre de l'encadrement des efforts de développement dans cette nouvelle wilaya qui dispose d'énormes ressources en eau et d'atouts agricoles, touristiques et économiques

prometteurs. Parmi les préoccupations soulevées concernant la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait état d'une étude en cours d'élaboration et qui devra

apporter des solutions à ce problème. A ce titre, le ministre a annoncé que plusieurs projets relevant de son secteur ont été réalisés dans cette wilaya, dans l'attente de concrétiser d'autres projets qui seront lancés prochainement, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des préoccupations des citoyens. Le ministre de l'Hydraulique a clôturé sa visite dans la wilaya d'In Salah, par l'inspection du champs relevant du mégaprojet de transfert de l'eau potable vers la wilaya de Tamanrasset sur une distance de plus de 700 km, situé à 70km au nord de la wilaya.

DJELFA

"Saut qualitatif" dans le domaine de l'aquaculture entre 2020 et 2024 (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a annoncé, jeudi depuis Djelfa, que son secteur avait enregistré entre 2020 et 2024 un "saut qualitatif" dans le domaine de l'aquaculture, ce qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes.

"Nous avons relevé, entre 2020 à 2024, un saut qualitatif" dans le domaine de l'aquaculture, en eau de mer comme en eau douce, et un développement croissant qui a permis d'augmenter la production globale annuelle à près de 7.000 tonnes", a indiqué M. Badani lors d'une visite de travail dans la wilaya de Djelfa, précisant que "la production devrait atteindre 12.000 tonnes d'ici à la fin de l'année, soit une hausse de plus de 5.000 tonnes, soit un taux de croissance de +71%".

Durant la même période, plusieurs réalisations et projets productifs ont été recensés dans le domaine de l'aquaculture en eau douce, avec 55 projets productifs, dont 23 entrés en production entre 2020 et le premier trimestre de 2024, soit un taux de croissance égal à 8,71% par rapport à 2019, outre 16.000 bassins d'irrigation ensemencés de près de 3 millions d'alevins de tilapia, et 22.000 agriculteurs exerçant l'activité d'aquaculture intégrée à l'agriculture, alors que leur nombre ne dépassait pas les 3.300 en 2020. A cette occasion, le

ministre a rappelé les incitations et avantages fiscaux prévus par la loi des finances de 2024, visant à encourager l'investissement dans la filière de l'aquaculture, notamment l'exonération des coopératives de pêche et d'aquaculture des impôts sur le bénéfice des sociétés (IBS), l'exonération des droits douaniers et l'application d'un taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour l'importation des aliments de l'aquaculture, outre la réduction du taux d'impôt à hauteur de 9% sur la TVA et de 5% sur l'importation d'alevins et de poissons, et l'institution d'une prime incitative de 50DA/kg de tilapia produit au profit des aquaculteurs.

Le ministre a entamé sa visite à Djelfa, depuis le chef-lieu de la wilaya, en écoutant un exposé exhaustif sur les indicateurs socio-économiques de l'activité aquacole dans la wilaya qui dispose de 168 bassins d'irrigation agricole exploitable dans le domaine de l'aquaculture, en sus de cinq (5) projets réalisés en aquaculture ayant été ensemencés avec 69.000 alevins de tilapia.

Par la suite, M. Badani a présidé la cérémonie de signature par la Direction de wilaya de la pêche et des productions halieutiques de trois conventions de coopération avec respectivement l'université de Djelfa, la direction des services agricoles, ainsi que la direction de

la formation et de l'enseignement professionnels de la même wilaya. Des attestations et des autorisations d'agrément de projets aquacoles ont été, en outre, remises à un groupe de jeunes investisseurs.

Dans la commune de Dar Chioukh, M. Badani a inspecté une ferme aquacole en eaux douces qui contient 29 bassins hydriques d'une capacité d'accueil de plus de 400.000 alevins de tilapia et 200.000 alevins de poissons d'ornement.

La ferme renferme également un incubateur, dont la capacité de production peut atteindre 10.000 unités de poissons d'eaux douces dans l'année, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Dans la commune d'Ain Oussara, le ministre a inspecté une ferme aquacole intégrée à l'agriculture, et a supervisé l'opération d'ensemencement de 50.000 alevins de tilapia, avant de s'enquérir dans la même commune d'un projet d'unité de fabrication d'aliments pour poissons, dont la capacité de production atteint 6.000 tonnes d'aliments annuellement.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a clôturé sa visite dans la wilaya de Djelfa par l'inspection d'une entreprise privée de production des petits tilapia monosexes, dont la capacité de production annuelle peut atteindre 2 millions d'unités.

et ses valeurs et à l'économie du pays. Professeur Salim Bachiri, directeur général de l'entreprise de la protection électronique, a souligné que selon des études menées en Algérie sur plusieurs entreprises ayant fait l'objet de piratages informatiques, il est possible d'assurer la sécurité informatique par l'Etat et de rattraper les pays développés dans ce domaine.

Il a également souligné la nécessité de sensibiliser les employés et les opérateurs du domaine administratif et de les former aux principes de la sécurité des données et les mettre en garde contre les

erreurs qui peuvent être exploités par les cybercriminels pour pirater un système de données privées. Il faut actuellement accorder, a-t-il ajouté, une priorité absolue à la formation de compétences en cybersécurité surtout que l'Etat a mis en place des dispositifs juridiques encourageants et des mesures d'organisation qui permettent de concrétiser cette vision.

A noter que plus de 30 conférences scientifiques ont été présentées durant les trois jours du salon ConstantiC qui a connu la participation de près de 40 exposants.

GUELMA

Coup d'envoi d'une opération de raccordement de 671 foyers de la commune de Dahouara au réseau du gaz naturel

Le coup d'envoi d'une opération de raccordement au réseau du gaz naturel de 671 foyers répartis sur plusieurs mechtas isolées de la commune de Dahouara, à l'extrême est de la wilaya de Guelma, a été donné jeudi.

Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, a souligné dans une déclaration aux médias, en marge du lancement officiel des travaux dans le village de Boukerfa, près des limites administratives de la wilaya de Souk Ahras, que les foyers concernés par l'opération sont situés dans huit (8) mechtas et villages isolés de la commune de Dahouara.

"L'opération de raccordement au réseau de gaz naturel de ce nombre important de foyers s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire du gaz", a-t-elle ajouté, précisant que les villages concernés par ce programme sont Djenan Touil, Ain Sidi Hamid, Moulhikia, Sidi El Zine, Boussoufa, Refafda, Zaouia et Boukerfa.

Selon la même responsable, "ces projets nécessiteront la réalisation d'un réseau de plus de 44 km pour un coût financier total de l'ordre de 130 millions de dinars, ce qui signifie que le coût moyen de raccordement d'une habitation varie entre 245.000 dinars dans certaines zones et 180.000 dinars dans d'autres".

Mme Aggoun a également affirmé que d'autres projets seront lancés "prochainement" en vue du raccordement de 796 autres foyers répartis sur 9 mechtas de la même commune de Dahouara. Elle a précisé, à ce propos, que ce dernier projet relève de deux programmes distincts, le premier pris en charge par la direction de l'administration locale (DAL) et le second par la direction du logement.

L'ensemble de ces opérations permettra, à terme, d'atteindre un taux de couverture en gaz naturel de 100 % dans la commune de Dahouara, avec tous ses villages et hameaux éloignés, a encore indiqué le wali.

ORAN

Plus de 60 exposants au 1^{er} Salon de la beauté et des cosmétiques "CosmeOran"

La première édition du Salon de la beauté et des cosmétiques "CosmeOran", qui s'est ouverte ce mercredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, réunit plus de 60 exposants.

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture, le Commissaire du Salon, M. Achraf Ziri, a déclaré que "l'exposition, qui se déroule jusqu'au 8 juin prochain, rassemble des entreprises algériennes fabricantes de divers produits cosmétiques pour le visage, le corps et les cheveux. Elle vise à promouvoir la production nationale dans le domaine des cosmétiques, en mettant un accent particulier sur la région Ouest du pays."

M. Ziri a également souligné que plusieurs entreprises participent à l'exposition pour présenter leurs produits aux consommateurs et que six d'entre elles lanceront de nouveaux produits sur le marché à partir de ce salon.

"L'objectif est également d'offrir aux exposants un espace pour renforcer leur image de marque, accroître leur visibilité sur le marché et créer des liens durables avec les consommateurs de l'Ouest du pays", a-t-il ajouté.

Le salon offre également un espace propice aux rencontres entre les exposants et les acheteurs potentiels, afin de favoriser la conclusion d'accords et de partenariats commerciaux, a-t-on conclu.

CONSTANTINE

Nécessité pour les entreprises de renforcer les systèmes électroniques de protection des données (rencontre)

Plusieurs experts participants aux journées scientifiques de la 2^{ème} édition du Salon du digital, de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication, ConstaniC, ont affirmé jeudi "la nécessité pour les entreprises administratives et économiques de renforcer les systèmes électroniques de protection des données pour affronter les cyberattaques et protéger les données privées".

Au cours de la troisième et ultime journée de cette manifestation organisée à l'hôtel Marriott du chef-lieu de wilaya, la professeur Nacira

Ghoulmi Zine, directrice du Laboratoire des réseaux et systèmes et enseignante à l'Université d'Annaba, a indiqué que "le système électronique de protection des données est un ensemble de systèmes dont les pare-feu, les systèmes d'identification et de détection des logiciels malveillants que chaque entreprise doit avoir".

L'intervenante spécialisée dans la cybersécurité a porté l'accent sur l'importance majeure de ce domaine qui concerne la souveraineté numérique du pays étant étroitement liée à la sécurité nationale, l'identité nationale

CEREFÉ

Clôture du projet de jumelage avec le consortium germano-néerlandais

Le projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et le consortium germano-néerlandais, lancé en 2023, a été officiellement clôturé, jeudi, avec la réalisation des objectifs tracés, dont le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles du Commissariat.

La cérémonie de clôture s'est déroulée à Alger, en présence des représentants du Premier ministre et du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, de l'Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Algérie, de l'Ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, du chargé d'Affaires de l'Ambassade d'Allemagne en Algérie, du représentant du ministère allemand de l'Économie et de la Protection du climat et d'experts des trois pays.

Dans son allocution à l'occasion, le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa, a souligné que ce projet qui avait regroupé le CEREFÉ et le ministère fédéral allemand de l'Économie et de la Protection du climat (BMWK), représenté par l'Agence allemande de l'Énergie (DENA) et l'Agence néerlandaise pour l'entreprise (RVO), a permis de "renforcer les capacités du CEREFÉ en tant qu'institution pivot et de référence contribuant au développement national et sectoriel des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'appui aux transformations structurelles et des réformes nécessaires en vue d'une transition juste, ordonnée et progressive vers un modèle énergétique durable et résilient adapté aux spécificités nationales".

Inscrit dans le cadre du programme "Facilité d'appui aux priorités du partenariat entre l'Algérie et l'UE" (FAPP), ce projet a accordé "un intérêt particulier à la complémentarité et à la coordination entre secteurs, à travers le couplage sectoriel et les interactions entre les transferts électriques, thermiques et numériques, en sus du développement intégré du système énergétique en tenant compte des conditions socio-économiques et techniques nécessaires pour augmenter l'introduction des énergies renouvelables dans les approvisionnements en électricité".

L'accent a également été mis sur "les mesures nécessaires pour renforcer l'efficacité énergétique et assurer un développement intégré de tous les réseaux d'électricité, de gaz et d'hydrogène et l'amélioration de l'arsenal réglementaire et juridique y afférent et des mécanismes de financement innovés".

Ce projet a contribué, 18 mois durant, au renforcement de l'organigramme du CEREFÉ et ses capacités d'intervention et d'interaction intersectorielle dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées conformément aux normes et pratiques internationales, outre sa contribution à l'élaboration de méthodes modernes adaptées à l'analyse, à la consultation, au suivi, à la veille, à la prospective et à l'évaluation des programmes politiques de transition énergétique, a ajouté M. Yassaa.

Evoquant les efforts de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables, le commissaire a affirmé que le pays avait fait de la transition énergétique une priorité absolue dans le cadre des réformes économiques structurelles opérées ces dernières années, la qualifiant de "facteur clé pour insuffler une dynamique de développement respectant les exigences de l'époque".

Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Arezki Yahiaoui, a souligné l'importance de la coopération entre l'Algérie et l'UE, appelant cette dernière à accroître ses investissements dans les projets sectoriels, étant donné que l'Algérie dispose de potentialités considérables dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables.

De son côté, le chef de la Délégation de l'UE en Algérie, Thomas Eckert, a affirmé que le projet de jumelage a abouti à "des résultats très positifs, à la faveur de l'action conjointe menée pour renforcer les capacités du CEREFÉ, notamment en matière de prospective et d'analyse".

Il a également souligné que l'Algérie et l'UE étaient animées par "une forte volonté de développement dans le domaine des énergies renouvelables", mettant en avant, les importantes potentialités de l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert.

L'Ambassadrice du Royaume des Pays-Bas à Alger, Janna Van Der Velde a, quant à elle, affirmé que la coopération avec les partenaires algériens avait été "très fructueuse", permettant de mettre en lumière les capacités de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et nouvelles.

TRANSPORT AÉRIEN

Inauguration de la nouvelle ligne aérienne El Méniââ/Constantine

La nouvelle ligne aérienne El Méniââ /Constantine a été inaugurée vendredi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya d'El Méniââ.

Assurée par la flotte de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, cette nouvelle desserte aérienne donnera une nouvelle dynamique au mouvement des passagers vers les deux wilayas, et renforcera également le tourisme interne en Algérie, en sus de faciliter les conditions de déplacement des

travailleurs et des investisseurs, a indiqué le wali, Benmalek Mokhtar, lors de l'inauguration de ce premier vol. "Des efforts sont déployés en coordination avec les pouvoirs publics pour programmer et ouvrir une autre nouvelle ligne aérienne reliant les wilayas d'El Méniââ et

d'Oran", a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des Transports de la wilaya, Bouchama Hocine, a déclaré à l'APS que ce premier vol est inscrit au titre des vols supplémentaires programmés au niveau national, dans le cadre des efforts de désenclavement des régions du Sud du

pays, et qui permettra aussi de donner une nouvelle dynamique au mouvement de passagers entre les deux wilayas. Des passagers, interrogé par l'APS, ont salué l'ouverture de ce nouveau vol, qui assurera le confort et les bonnes conditions de voyages, et permettra d'éviter les longs trajets.

ENERGIE

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise "Sinopec"

Le Groupe Sonatrach a procédé vendredi à Pékin, à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec la société chinoise "Sinopec" visant à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, indique un communiqué de Sonatrach.

Le document a été signé au niveau du siège de la société chinoise, et ce en présence de P-DG du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le P-DG de "Sinopec", MA Yongsheng et des cadres dirigeants

des deux sociétés. Ce mémorandum d'entente "vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre la coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment dans les domaines de l'exploration et le développement des réservoirs complexes, les énergies renouvelables, la pétrochimie, l'ingénierie pétrolière et le développement des compétences", explique le groupe. Cette signature intervient dans le

cadre d'une visite de travail qu'effectue M. Hachichi, en République populaire de Chine, accompagné d'une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach.

Le communiqué a, par ailleurs, rappelé que la société "Sinopec" est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé en mai 2022, sous l'égide de la loi n-19-13 régissant les activités d'hydrocarbures.

TRANSPORTS

Vers le renforcement des entreprises publiques de transport urbain et suburbain à travers le pays avec de nouveaux bus (ministère)

Une réflexion est engagée pour le renforcement des entreprises publiques de transports urbain et suburbain de plusieurs wilayas avec de nouveaux bus, afin d'ouvrir de nouvelles lignes et consolider celles déjà existantes, ainsi que de diversifier leurs recettes, a indiqué, jeudi à Oran, l'inspecteur général du ministère des Transports M. Madji Mohand-Saïd.

"L'étude est en cours pour le renforcement des entreprises publiques de transport urbain et suburbain, à travers plusieurs wilayas du pays", a-t-il déclaré à la presse en marge des travaux de la 6ème journée d'étude ayant pour thème "le suivi et l'évaluation du secteur des Transports dans les wilayas de l'Ouest", organisée à l'Institut de météorologie.

Le même responsable a in-

diqué que trois wilayas, à savoir Oran, Constantine et Annaba, sont concernées, au titre de la première phase de cette démarche, qui est appelée à créer de nouvelles lignes et à renforcer celles déjà existantes et à permettre à ces opérateurs de transport public à diversifier leurs recettes.

"Des études sont également en cours pour la révision des plans de transport de plusieurs wilayas, en raison de l'expansion urbanistique et l'émergence de nouveaux pôles urbains", a précisé la même source.

L'inspecteur général du ministère des Transports a, d'autre part, déclaré que la tutelle s'appête à revoir l'organisation des ports, afin de "mettre fin, définitivement, au problème de l'engorgement qui y est constaté". De son côté, le direc-

teur des Transports de la wilaya d'Oran, Saad Kessar, a révélé, dans une déclaration à la presse, que l'Entreprise de transport urbain d'Oran (ETO) a bénéficié d'un prêt bancaire estimé à 1,17 milliard de dinars pour l'acquisition de 35 à 40 nouveaux bus devant lui permettre de retrouver sa place dans le créneau du transport public des voyageurs dans la capitale de l'Ouest.

L'exploitation de ces nouveaux bus est susceptible de contribuer fortement à l'amélioration des prestations de services, ainsi qu'à ouvrir de nouvelles lignes dans la wilaya d'Oran, particulièrement au niveau des zones d'habitation à forte densité de population, à l'instar des nouveaux pôles urbains "Ahmed Zabana" de Misserghine, ainsi qu'à Oued Tlelat, Belgaïd, Arzew, Boutleis

et Aïn El Türk, a-t-on souligné. Par ailleurs, le directeur des Transports d'Oran a fait part du choix de l'assiette de terrain devant accueillir la future station de transport de voyageurs de catégorie "A", située à Oued Tlelat. Il convient de signaler que lors de cette rencontre organisée à l'initiative du ministère des Transports, une série d'exposés ont été présentés ayant porté sur l'évaluation du secteur des transports, tous modes confondus (terrestre, aérien, maritime, ferroviaire et par câbles) dans les wilayas d'Oran, Tlemcen, Tيارت, Saïda, Sidi Bel Abbes, Mostaganem, Tissemsilt, Mascara, Relizane et Aïn Témouchent.

Des ateliers consacrés à la même problématique ont été aussi organisés, lors de la même rencontre, a-t-on ajouté.

ENERGIE

L'Algérie habilitée à jouer un rôle efficace dans l'approvisionnement du marché européen de l'hydrogène (Yassaa)

Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine Yassaa a mis en exergue, jeudi à Alger, les grandes potentialités dont jouit l'Algérie en matière de production d'hydrogène et qui l'habilitent à jouer un rôle efficace et essentiel dans l'approvisionnement du marché européen en ce produit énergétique.

Dans des déclarations à la presse, en marge de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) et un consortium germano-néerlandais, M. Yassaa a estimé que "le marché européen de l'hydrogène est très prometteur, dans le sens où les Européens ont élaboré des stratégies précises dans ce domaine, à l'horizon 2030, 2040 et 2050, confirmant l'existence d'une grande demande sur les énergies propres. L'Algérie, elle, dispose de grands atouts lui permettant de

conclure des partenariats gagnant-gagnant". Selon le même responsable, l'Algérie avec ses potentialités importantes, peut être un acteur principal et un partenaire pivot dans la transition énergétique en cours dans les Etats de l'Union européenne (UE), lesquels tendent à atteindre la neutralité carbone en 2050, notamment à travers l'emploi large des énergies renouvelables et nouvelles.

En plus de son rôle de premier plan sur le marché du gaz naturel et de ses immenses capacités dans le domaine de l'énergie solaire, l'Algérie œuvre à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de développement de l'hydrogène en parallèle à la préparation du projet "de grande envergure" du deuxième corridor sud de l'hydrogène, "South2 Corridor", qui fournira cette nouvelle forme d'énergie à l'Europe via un corridor reliant l'Algérie à l'Allemagne en passant par la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, selon le commissaire. Selon M.

Yassaa, l'Algérie a franchi des étapes importantes dans la concrétisation de sa stratégie de développement de l'hydrogène, notamment en ce qui concerne les aspects réglementaires et législatifs, ainsi que la question des caractéristiques, sur laquelle l'équipe chargée de ce dossier a réalisé des progrès notables. A cela s'ajoute le volet de la formation et de la recherche scientifique, où l'hydrogène a été intégré dans plusieurs spécialités universitaires, avec le lancement de nombreux projets de recherche connexes, souligne le responsable.

Il existe également trois projets pilotes en partenariat avec l'Allemagne, dont le projet d'Arzew d'une capacité de 51 mégawatts pour la production d'hydrogène vert et d'ammoniac. Ces projets contribuent à renforcer à la fois la sécurité énergétique et alimentaire en produisant des engrais propres.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 84 dollars

Les prix du pétrole montent légèrement vendredi, poussés par la baisse de taux de la Banque centrale européenne (BCE), la faiblesse du dollar et les attentes de diminution des taux américains, encourageant les achats de brut.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, prenait 0,46% à 80,24 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juillet, gagnait 0,53% à 75,95 dollars.

La faiblesse des données économiques américaines sur la semaine a poussé les investisseurs à envisager une baisse des taux de la banque centrale américaine (Fed) plus

précoce, selon des analystes. Les cours de l'or noir étant libellés en dollar, une dépréciation de la devise américaine encourage les achats de pétrole en augmentant le pouvoir d'achat des acheteurs utilisant d'autres monnaies.

Par ailleurs, les analystes ont estimé que "la récente baisse des taux de la BCE pourrait annoncer une croissance économique plus vive et une augmentation de la demande de

pétrole". Après une phase inédite de durcissement monétaire, la Banque centrale européenne (BCE) a commencé jeudi à baisser ses taux directeurs, celui de référence passant de 4% à 3,75%.

Des taux d'intérêt plus bas sont en effet favorables aux achats de pétrole en favorisant la croissance, alors qu'un environnement de taux élevés a tendance à freiner la croissance, et donc la demande de brut.

MARCHÉS BOURSIERS

Les Bourses européennes terminent en baisse après l'emploi américain

Les Bourses européennes ont terminé en repli vendredi, contrariées par les chiffres de l'emploi américain de mai, qui ont fait remonter les taux d'intérêt obligataires et repoussent la perspective d'une

baisse des taux de la Réserve fédérale. La Bourse de Paris a perdu 0,48% à 8.001,80 points, Londres a lâché 0,48%, Francfort a cédé 0,51% et Milan a reculé de 0,30%.

MONNAIES

L'euro stable face au dollar

L'euro reste presque stable face au dollar vendredi, dans un marché des changes atone, malgré la décision de la BCE de baisser ses taux directeurs la veille, l'approche prudente de l'institution face à d'éventuelles futures baisses soutenant la devise.

L'euro gagnait à peine 0,01% face au billet

vert, à 1,0892 dollar pour un euro, et perdait quelque 0,02% face à la livre, à 85,11 pence pour un euro. Après une phase inédite de durcissement monétaire, la Banque centrale européenne (BCE) a abaissé jeudi ses taux directeurs, le taux de référence passant de 4% à 3,75%. Pour des analystes, il est d'ailleurs

"intéressant" de constater que "la BCE a choisi de diminuer ses taux malgré les données récentes sur l'inflation" en zone euro.

D'un pic de 10,6% sur un an en octobre 2022, l'inflation est retombée jusqu'à 2,4% en mars et avril, avant de rebondir un peu à 2,6% en mai.

FAO

Hausse des prix des denrées alimentaires pour le 3^{ème} mois consécutif en mai

Les prix des denrées alimentaires dans le monde ont augmenté pour le troisième mois consécutif en mai, la forte hausse des prix des céréales évinçant la chute des prix du sucre, selon un rapport de la FAO publié vendredi.

L'indice des prix des denrées alimentaires calculé par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui suit la variation des cours internationaux d'un panier de produits de base, a augmenté de 0,9% en mai par

rapport à avril. La tendance est toutefois toujours à la baisse sur un an, avec un repli des prix de 3,4% par rapport à la même période en 2023.

En mai, l'augmentation a été tirée par le bond de l'indice des prix des céréales de 6,3%.

Les inquiétudes s'accumulent sur les récoltes de blé à venir, aussi bien en Europe, en Amérique du Nord que dans la région de la mer Noire, faisant craindre une forte hausse des prix à l'exportation.

Des questions se posent aussi

sur la production de maïs en Argentine, à cause d'une maladie, et au Brésil, en raison d'un météo défavorable, faisant également grimper les prix du grain jaune.

L'indice des prix des produits laitiers a, de son côté, augmenté de 2,3%, poussé par une forte demande aussi bien de la part des consommateurs que de la restauration, et par l'anticipation d'une collecte plus faible en Europe de l'Ouest.

Les prix du sucre ont, à l'in-

verse, chuté de 7,5%, principale-

ment sous la pression du bon démarrage de la récolte au Brésil.

Les prix de l'huile végétale ont baissé de 2,4%. La FAO, qui publie par ailleurs ses premières prévisions sur les récoltes 2024-2025, anticipe une production de céréales à peu près au même niveau que pour les récoltes précédentes.

La production de maïs et de blé devrait baisser, mais celle d'orge, de riz et de sorgo devrait augmenter, selon le rapport de la FAO.

RUSSIE

La banque centrale maintient son taux directeur à 16%

La banque centrale russe (BCR) a annoncé vendredi maintenir encore son taux directeur à 16% pour tenter de contenir l'inflation.

Le taux avait été relevé à plusieurs reprises entre l'été et la fin d'année 2023, pour finalement atteindre 16%, dans le but d'enrayer l'inflation. La Banque de Russie (BCR) a de

nouveau estimé vendredi qu'il n'était pas souhaitable d'abaisser son taux directeur, la hausse des prix ayant officiellement atteint 8,2% au 3 juin, bien au-delà de la cible de 4% des autorités.

"Le retour de l'inflation à l'objectif fixé nécessitera une période de maintien de condi-

tions monétaires strictes dans l'économie beaucoup plus longue que ce qui était prévu en avril", a indiqué la BCR dans un communiqué. L'institution monétaire a également dit "ne pas exclure de relever son taux directeur lors de sa prochaine réunion" prévue fin juillet.

CHINE

Forte hausse des exportations, tassement des importations en mai

Les exportations de la Chine ont fortement augmenté en mai, tandis que les importations se sont tassées, selon des chiffres officiels publiés vendredi qui montrent une reprise fragile et inégale de la deuxième économie mondiale.

Le mois dernier, les ventes de produits et services chinois destinés à l'étranger ont bondi de 7,6% sur un an, selon les chiffres en dollars publiés par les Douanes chinoises. Il s'agit d'une hausse bien supérieure à celle d'avril (+1,5%) ainsi qu'aux attentes d'analystes (+5,7%). Les exportations sont historiquement un important levier de croissance pour le géant asiatique et leur performance a un impact direct sur l'emploi pour des milliers d'entreprises du secteur.

Les exportations chinoises progressent donc pour le deuxième mois consécutif, après

un repli sur un an en mars (-7,5%). De leur côté, les importations du géant asiatique se sont tassées en mai sur un an (+1,8%), selon les Douanes chinoises.

Elles avaient connu un fort rebond en avril (+8,4%), après deux mois de contraction.

La reprise économique tant espérée en Chine à la sortie de la pandémie de Covid fin 2022 a été brève et moins robuste qu'escompté. Elle bute désormais sur une conjoncture incertaine qui grippe les dépenses des ménages, tandis qu'une crise immobilière et un fort chômage des jeunes pèsent sur le pouvoir d'achat. Cette conjoncture explique en partie pourquoi les entreprises chinoises importent moins de biens et services de l'étranger.

Avec le rebond des exportations, l'excédent commercial de la deuxième économie mondiale

a logiquement progressé en mai à 82,6 milliards de dollars. Il était

de 72,3 milliards de dollars en avril.

ETATS UNIS

Taux de chômage en mai au plus haut depuis janvier 2022

Le taux de chômage a grimpé en mai aux Etats-Unis, à 4%, une barre symbolique qu'il repasse pour la première fois depuis janvier 2022, mais, paradoxalement les créations d'emplois ont été bien plus nombreuses qu'en avril, à cinq mois de l'élection présidentielle.

Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point, passant de 3,9% à 4%, selon les chiffres publiés vendredi par le département du Travail.

Les créations ont quant à elles été bien plus solides qu'attendu, puisque 272.000 emplois ont été créés en mai, contre 165.000 en avril - chiffre révisé à la baisse.

Les chiffres sont issus de deux enquêtes différentes, l'une réalisée auprès des entreprises, l'autre auprès des ménages, ce qui peut expliquer ces évolutions dans des directions apparemment opposées.

Le taux de chômage était attendu stable par les ana-

FRANCE

Le déficit commercial s'est creusé en avril

Le déficit commercial de la France s'est creusé de 600 millions d'euros au mois d'avril, à 6,8 milliards d'euros, principalement en raison d'une hausse des importations, selon les données communiquées vendredi par les Douanes.

Sur le mois, les exportations ont augmenté de 200 millions d'euros, à 51,5 milliards d'euros. Mais cette hausse est moins importante que celle des importations, en progression de 800 millions d'euros à 58,3 milliards d'euros, précisent les Douanes. Le communiqué des Douanes publié vendredi actualise les précédentes estimations mensuelles, pour tenir compte d'une erreur depuis janvier dans le montant du taux appliqué à certains coûts de transport et d'assurance des importations. En mars, le déficit s'est ainsi établi à 6,2 milliards d'euros, en février à 6 milliards d'euros et en janvier à 6,3 milliards d'euros.

Le déficit commercial cumulé sur 12 mois atteint 85,4 milliards d'euros, en amélioration par rapport aux 88,4 milliards annoncés pour les 12 mois achevés en mars.

JAPON

Hausse de la consommation des ménages, après 13 mois de déclin

La consommation des ménages au Japon a augmenté de 0,5% en avril sur un an en termes réels (corrégés de l'inflation), marquant la première hausse de cet indicateur économique clé depuis février 2023, selon des données officielles publiées vendredi.

Bien que modeste et conforme aux attentes, cette hausse est de bon augure pour la croissance japonaise, qui s'est légèrement contractée en début d'année à cause notamment de la faiblesse de la consommation intérieure, minée par l'inflation et la chute du yen. Les salaires dans le pays n'ont pas suivi le rythme de la hausse des prix pour l'instant, mais cette situation devrait changer prochainement car des augmentations salariales significatives ont été obtenues cette année par les syndicats nippons. La Banque du Japon (BoJ) a entamé en mars la normalisation progressive de sa politique monétaire, mais elle attend l'éclosion d'un cercle vertueux entre les salaires et une inflation tirée par la demande au lieu des coûts, avant de relever davantage son taux directeur. La plupart des observateurs prévoient que l'institution temporise encore lors de sa prochaine réunion en fin de semaine prochaine. Cependant, la grande faiblesse actuelle du yen, un phénomène causé en bonne partie par la politique monétaire toujours très accommodante de la BoJ et qui a des effets pervers sur la consommation et l'inflation, pourrait inciter la banque centrale nipponne à agir plus tôt, via un autre levier.

Depuis quelques jours tout ainsi bon train les spéculations quant à une réduction de son programme d'achats d'obligations publiques japonaises (JGB) dès sa prochaine réunion mi-juin. Pour l'instant, la BoJ n'a pas touché à sa cible mensuelle d'achats de JGB d'environ 6.000 milliards de yens par mois (plus de 35 milliards d'euros). Elle détient actuellement plus de la moitié des obligations publiques japonaises en circulation, conséquence de la politique monétaire ultra-accommodante qu'elle a menée depuis 2013.

lystes, à 3,9%, et 190.000 créations d'emplois seulement étaient escomptées, selon le consensus de Market Watch.

"L'emploi a conservé sa tendance à la hausse dans plusieurs secteurs, menés par les soins de santé ; les services publics; les loisirs et l'hôtellerie; et les services professionnels, scientifiques et techniques", a détaillé le département du Travail.

Les créations d'emplois dans le seul secteur privé ont souffert d'une forte dégradation dans le secteur manufacturier, avait montré mercredi selon l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab.

Mais en avril, le nombre de postes vacants était tombé à son plus bas niveau depuis février 2021 à 8,06 millions contre 8,35 millions le mois d'avant, selon les chiffres du département du Travail.

APS

MISSION ALGÉRIENNE DU HADJ Finalisation du plan des rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa

Une réunion de coordination s'est tenue jeudi à La Mecque en présence des chefs de bureaux de terrain et des chefs de sections de la mission algérienne du Hadj, afin de finaliser et d'apporter les modifications nécessaires au plan des rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa.

Présidée par le chef du Centre de La Mecque de la mission, Zouhir Boudraa, la réunion a permis d'examiner ces modifications afin de faciliter l'application de ce plan et permettre aux pèlerins d'accomplir leurs rites en toute sérénité.

Dans une déclaration à la presse au terme de la réunion, M. Boudraa a indiqué que tout le monde était d'accord sur les modifications apportées au plan des rites (au niveau de Mina, Arafat et Mouzdalifa) et qu'elles entreront en vigueur après l'aval du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, You-

cef Belmahdi, en sa qualité de président du bureau des affaires des pèlerins algériens.

Ce plan avait fait l'objet de réunions préliminaires en amont par les chefs de sections de la mission qui ont examiné les différentes étapes du plan afin de le modifier à plusieurs niveaux, que ce soit au niveau des camps, des itinéraires ou encore du transport vers les lieux saints.

Etant donné que les rites de Mina, Arafat et Mouzdalifa constituent l'étape la plus importante du Hadj, la mission a entamé ces réunions préli-

minaires afin de modifier et de mettre à jour le plan qui s'y rapporte, notamment en ce qui concerne les aspects technique et logistique, pour mener à bien l'opération, d'autant que plusieurs changements interviennent cette année au niveau des camps, des itinéraires tracés par les autorités saoudiennes et du transport, a-t-il dit.

Il a, en outre, assuré que les membres de la mission, toutes sections confondues, étaient à pied d'œuvre pour permettre aux pèlerins algériens d'accomplir les rites du hadj en toute quiétude et sérénité.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Création de plus de 12.000 clubs verts à travers le pays (ministre)

Plus de 12.000 clubs ont été créés à travers le pays, dont plus de 2.500 ont déjà été équipés de moyens nécessaires, a annoncé jeudi depuis Bouira, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, qui a effectué une visite de travail dans cette wilaya.

S'exprimant lors d'un point de presse, la ministre a expliqué que les clubs verts créés ont pour mission de sensibiliser à la protection de l'environnement. "Nous allons également lancer prochainement un nouvel appel d'offre pour équiper le reste des clubs verts qui ne le sont pas encore", a fait savoir Mme Dahleb qui a inauguré des projets relevant de son secteur à Bouira.

Lors d'une cérémonie organisée au siège de la bibliothèque principale de la ville de Bouira, la ministre a honoré des représentants de clubs verts issus des établissements scolaires, de centres psychopédagogiques, ainsi que des associations environnementales, dans le cadre des festivités célébrant la journée mondiale de l'environnement.

Elle a également visité les différents stands d'une foire locale de l'environnement à laquelle ont participé une cinquantaine d'exposants, dont des associations et des clubs verts issus des établissements scolaires.

"Notre politique est axée sur la formation des générations futures et sur leur sensibilisation à protéger l'environnement. Nous travaillons de pair avec le ministère de l'éducation nationale pour doter tous les établissements scolaires de clubs verts", a-t-elle déclaré à presse.

La ministre a fait savoir également qu'une commission formée d'experts pédagogiques, travaille pour doter les établissements scolaires d'équipements et moyens nécessaires afin de sensibiliser les écoliers à la nécessité de protéger l'environnement.

Au cours de la cérémonie tenue à la bibliothèque principale de la ville de Bouira, la ministre a honoré le journaliste d'El Watan à Bouira, Amar Fadjkhi, qui a remporté le 1er prix du concours vert organisé par le Parc national du Djurdjura (PND) dans la catégorie "presse écrite", grâce à son reportage intitulé "Parc national du Djurdjura, l'urgence d'un plan de sauvegarde".

Le 1er concours vert a été organisé fin mai dernier à Tikjda (Est de Bouira) par le PND en hommage au moudjahid et militant écologique, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993).

A l'occasion, Mme Dahleb a vivement salué cette distinction qui "traduit sur le terrain le rôle prépondérant de la presse et des journalistes dans la sensibilisation des citoyens à la nécessité de préserver la nature et l'environnement".

ENVIRONNEMENT

M^{me} Dahleb inaugure à Bouira des structures de récupération et de recyclage des déchets

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a procédé jeudi à Bouira à l'inauguration de projets relevant de son secteur, dont une unité de fabrication de machines destinées à la récupération et la valorisation des déchets en plastique ainsi que de ceux de pneumatique.

Au début de sa visite, la ministre a inauguré dans la ville de Bouira, une unité de fabrication de machines automatiques de récupération et de valorisation des déchets en plastique et de pneumatique, laquelle, selon les responsables de cette entreprise, "œuvre à la généralisation de ces machines à travers les différentes villes du pays".

"Il s'agit d'une unité première du genre en Algérie, elle produit des machines qui permettent de récupérer des déchets en plastiques et de pneumatique, ce qui crée une dynamique entre les industriels, les citoyens et les entreprises de recyclage dans le cadre de l'économie circulaire", a expliqué à la presse Mme Dahleb.

Pour assurer une transition vers une économie circulaire, la ministre a rappelé l'adoption en mai dernier par le gouvernement d'un projet de loi modifiant la loi 01-19 du 12 décembre 2001, relative à la gestion des déchets.

Ce projet de loi porte sur la modification de certaines dispositions, notamment, ce qui a trait à la révision des

méthodes de traitement, à l'enrichissement du volet lié à la valorisation des déchets, particulièrement les déchets organiques, à l'introduction de restrictions sur l'utilisation des plastiques à usage unique, et au renforcement du contrôle.

Il s'agit, selon la ministre, de "consacrer le principe de responsabilité en tant que mécanisme de la politique environnementale visant à éviter les effets néfastes des déchets, en impliquant les producteurs dans la gestion des déchets, en particulier ceux issus des emballages".

"Ce projet de loi peut mettre en œuvre sur le terrain des projets permettant la récupération, la valorisation et le recyclage des déchets pour les transformer en matières premières", a-t-elle ajouté.

Mme Dahleb a réaffirmé, à l'occasion, la volonté de son ministère d'œuvrer "sans relâche" à mettre en œuvre les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour encourager les petites entreprises et les start-up actives dans le domaine du recyclage des différents types de déchets.

Au cours de sa visite, la ministre s'est rendue dans la commune d'Ahnif (Est de Bouira), où elle a inauguré une station de traitement de déchets au Centre d'enfouissement technique de cette commune.

"D'une capacité de traitement de 80 M3/jour de déchets, cette station traduit également les efforts du secteur visant à créer une véritable dynamique sur le terrain pour protéger l'environnement face aux effets néfastes des déchets et des ordures", a-t-elle dit.

Dans la localité de Toghza, relevant de la commune de Chorfa, toujours à l'est de Bouira, Mme Dahleb a inauguré une unité privée spécialisée dans la production d'engrais organiques naturels.

Sur place, la ministre a vivement salué les efforts de cet investisseur privé avant de lui réaffirmer son soutien afin qu'il surmonte tous "les obstacles" freinant l'évolution du projet.

A la fin de sa visite, Mme Dahleb s'est rendue dans la commune d'El Hachimia (Sud-ouest de Bouira), où elle a visité une autre unité industrielle de recyclage de pneus, un projet déjà opérationnel depuis plusieurs mois.

"C'est une unité industrielle de recyclage de pneus d'une capacité de 10.000 Tonnes/an, et extensible à 20.000 tonnes/an", a expliqué à l'APS le patron de l'entreprise, Mohamed Damou. "Cette unité, qui est un investissement d'un milliard de dinar, a généré plus de 50 postes d'emploi pour les jeunes de la région de Bouira", a précisé M. Damou en marge de la visite.

KHENCHELA Arrestation d'une femme pour escroquerie

Les éléments de la brigade régionale de la Gendarmerie nationale d'El Mahmal (wilaya de Khenchela) ont arrêté une femme âgée de 40 ans pour "escroquerie par sorcellerie et charlatanisme", a indiqué vendredi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

S'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, cette opération a été menée suite à "une plainte des victimes faisant état d'un vol de bijoux et d'une somme d'argent de leur domicile familial en utilisant des rituels de sorcellerie et de charlatanisme pratiqués par la mise en cause", précise la même source.

"Après parachèvement des procédures légales, le domicile familial de la suspecte, originaire d'une wilaya avoisinante, a été perquisitionné, permettant de retrouver les objets volés ainsi que des accessoires et des objets utilisés à des fins de sorcellerie", indique le communiqué.

L'opération s'est soldée par "la récupération des objets volés en or, à savoir 7 chaînes en or de tailles différentes, 6 paires de boucles d'oreilles en or de tailles et de types différents, 6 bagues, 19 louis, une boucle de ceinture pour femme, deux bracelets de grande taille, 4 bracelets de cheville, des sacs à main pour femmes et 79.000 DA". La mise en cause sera déférée devant les juridictions territorialement compétentes, conclut le communiqué.

BECHAR Saisie de plus de 6.000 capsules de psychotropes

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ-2) de la sûreté de wilaya de Béchar ont saisi une quantité de 6.086 capsules de psychotropes et démantelé un réseau criminel organisé composé de trois (3) individus, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

L'opération a été menée suite à des informations faisant état de l'exploitation par un individu de son lieu d'habitation familial et de son établissement commercial pour le stockage et la vente illicite de psychotropes dans la ville de Béchar, a précisé la même source.

La perquisition des lieux, ordonnée par le parquet de Béchar, a permis de découvrir 600 capsules de Prégabaline 300 mg, 134 comprimés d'ecstasy, une importante somme d'argent en dinars algériens et une arme blanche, a-t-on indiqué.

L'enquête policière a permis d'identifier et d'arrêter le principal fournisseur de psychotropes et d'autres drogues, ainsi qu'un troisième complice. Lors de l'interpellation du complice à bord d'un véhicule touristique, les policiers ont découvert 2.205 capsules de psychotropes cachées dans un compartiment, a-t-on fait savoir.

Une perquisition au domicile du principal fournisseur a permis de saisir 3.147 capsules de psychotropes supplémentaires, a-t-on souligné.

A l'issue de l'enquête, les trois individus âgés respectivement de 25, 33 et 37 ans ont été présentés devant la justice pour les chefs d'inculpation suivants : "détenition, exposition et achat illégaux dans le but de commercialisation illicite", "stockage et transport de stupéfiants et de substances psychotropes dans le cadre d'un réseau criminel organisé", "association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un délit pénal, contrebande à l'aide d'un moyen de transport", "possession d'une arme blanche de la catégorie six (6) sans raison légale".

BIRMANIE

5 morts et des disparus après un éboulement dans une mine

En Birmanie, un glissement de terrain dans une mine de terres rares a tué au moins cinq personnes et fait au moins sept autres disparus, selon un mineur présent sur le site et des médias locaux.

Une des pentes de la mine à ciel ouvert s'est effondrée tôt mardi matin, à Pangwa, dans l'Etat Kachin près de la frontière chinoise, a raconté aux médias un mineur. "Toute la colline est tombée... ça a même déraciné de gros arbres" a-t-il expliqué, ajoutant qu'au moins sept mineurs

étaient toujours portés disparus, deux jours après.

Selon les médias locaux, cinq personnes ont été tuées dans l'éboulement et au moins 20 personnes manquent toujours à l'appel. L'extrême nord de la Birmanie regorge de métaux et composés métalliques, appelés

terres rares, essentiels à l'industrie électronique, aux véhicules hybrides et à la fabrication de batteries. En 2020, de fortes pluies ont déclenché un énorme glissement de terrain dans une mine de jade de la commune de Hpakant, qui a enseveli près de 300 mineurs.

ETATS-UNIS

Des tempêtes font un mort et 13 blessés

Un enfant a été tué et 13 autres personnes ont été blessées suite au passage de violentes tempêtes aux Etats-Unis, ont indiqué jeudi les autorités locales. Les tempêtes ont causé la mort d'un enfant de deux ans à Détroit (Michigan) et blessé cinq personnes dans le Maryland et huit autres dans l'Ohio.

Selon Jeff Jadwin, directeur des services des urgences dans le comté de Muskingum (Ohio),

au moins 100 maisons ont été endommagées par les tempêtes, dont plusieurs ont été détruites.

Jeudi en fin de matinée, 14.000 foyers étaient privés d'électricité dans le sud-est du Michigan. Le pays a été balayé récemment par de violentes tempêtes qui ont fait au moins 24 morts.

Le mois d'avril a connu le deuxième plus grand nombre de tornades jamais enregistré

aux Etats-Unis. Selon le rapport gouvernemental "National Climate Assessment", l'économie américaine perd près de 150 milliards de dollars chaque année à cause de l'impact du changement climatique. Le pays est actuellement confronté à des événements météorologiques extrêmes qui causent des dégâts considérables, dont le coût est estimé à plus d'un milliard de dollars chaque trois semaines,

souligne le . "De tels événements coûtent aux Etats-Unis près de 150 milliards de dollars chaque année et affectent de manière disproportionnée les communautés pauvres et défavorisées", relève le document, qui souligne l'importance pour le pays de s'investir davantage dans les énergies propres et d'adapter les villes à des températures plus élevées et à l'élévation du niveau de la mer.

La pollution émanant des incendies en Californie a tué 52.000 personnes en une décennie

La pollution émanant des feux de forêt en Californie a tué plus de 52.000 personnes en une décennie, rapporte une étude vendredi, alors que l'ouest des Etats-Unis s'attend à un été chaud, propice aux incendies.

Les chercheurs ont établi que la pollution provenant des feux a un effet dévastateur sur les populations locales, dépassant de loin le nombre de décès directement attribuables à ces incendies.

Cette étude, menée par Rachel Connolly de l'Université de Californie à Los Angeles, s'est concentrée sur l'impact des particules fines (PM2,5, 2,5 micro-

mètres ou moins) libérées par les feux de forêt entre 2008 et 2018, en écartant les autres sources de pollution telles que le transport ou l'industrie.

Selon leurs résultats, au moins 52.480 décès prématurés peuvent ainsi être attribués aux incendies en Californie sur dix ans. L'équipe de chercheurs a aussi évalué le coût total des soins pour les personnes infectées à 432 milliards de dollars.

"L'importance de la gestion des feux de forêt ne va qu'augmenter dans les prochaines décennies car l'aridification s'intensifie avec le changement climatique et de plus en plus de

régions sont exposées aux feux", ont indiqué les chercheurs dans l'étude publiée dans Science Advances. "Ces résultats ont des implications directes pour la Californie, un Etat à l'avant-garde du développement de la politique climatique avec plusieurs régions propices aux incendies", ont-ils ajouté.

De vastes zones de forêts et de prairies brûlent tous les ans en Californie et d'autres régions du pays, causant des millions de dollars de dégâts et pouvant parfois causer plusieurs décès. L'étude intervient alors qu'une vague de chaleur précoce frappe l'ouest des Etats-Unis.

Vague de chaleur précoce et extrême dans l'ouest

La chaleur extrême qui frappe l'ouest des Etats-Unis doit atteindre son point culminant jeudi, une vague qui annonce peut-être un été suffocant au moment où l'ONU prévient que la planète est en surchauffe.

Las Vegas suffoque par 44 degrés Celsius et la région désertique de la Vallée de la mort doit s'approcher des 49 degrés, en raison d'un système météorologique anticyclonique oppressant. Selon les scientifiques, les canicules à répétition sont un marqueur sans équivoque du réchauffement de la planète et ces vagues de chaleur sont appelées à se multiplier, à durer plus longtemps et à s'intensifier. "Aujourd'hui, des records

de température à la hausse et à la baisse seront probablement battus ou égalés entre la Californie, le Nevada et l'Arizona" selon les services météorologiques américains (NWS).

Les spécialistes estiment que ces températures anormalement élevées à l'approche de l'été sont peut-être annonciatrices d'un été suffocant. Las Vegas connaît des températures dangereuses supérieures aux normales saisonnières et les autorités y ont prolongé leur alerte à la chaleur jusqu'à samedi.

Des lieux climatifiés ont été ouverts pour offrir du répit aux personnes n'ayant pas de système de climatisation chez elles dans la capitale américaine du jeu. "On n'a pas

vraiment eu le temps de s'acclimater au fait que ça se réchauffe autant et aussi vite", a déclaré Glen Simpson, directeur d'un service ambulancier à Channel 13, affiliée à ABC.

"Les gens n'y sont tout simplement pas habitués même lorsqu'ils ont grandi ici, y ont passé tous leurs étés, le corps ne s'est pas vraiment habitué à ça".

En Californie, la situation dans la région très agricole de la Vallée centrale est aussi "particulièrement préoccupante", selon les autorités fédérales. "Il y n'aura que peu ou pas de répit nocturne pour ceux qui n'ont pas de système de refroidissement efficace ou qui ne peuvent s'hydrater de

manière adéquate", selon les NWS.

Les températures devraient légèrement baisser ces prochains jours mais la vague de chaleur va s'étendre au nord dans l'Oregon et l'Etat de Washington. Mai 2024 a été le mois de mai le plus chaud jamais enregistré dans le monde (sur terre et mer), le 12e mois d'affilée à battre son propre record, selon l'observatoire européen Copernicus.

Et il est à 80% probable que la température moyenne mondiale sur une année calendaire dépasse "temporairement" de plus de 1,5 C les niveaux préindustriels d'ici 2028, averti cette semaine l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

CANADA

Restrictions d'eau pour 1,4 million de personnes dans l'Ouest canadien

La ville de Calgary, dans l'Ouest canadien, a ordonné jeudi un rationnement extrême de l'eau à ses 1,4 million d'habitants pour une période indéterminée, après la rupture d'une importante conduite d'eau. Une "alerte critique sur l'approvisionnement en eau" a été envoyée aux aurores sur les téléphones portables des habitants, avertissant que les niveaux d'eau avaient "atteint un état critique" affectant la capacité de la ville à approvisionner la population et à se tenir prêt en cas d'incendie.

Implorant les foyers et commerces à conserver l'eau, la maire Jyoti Gondek a recommandé de "ne pas prendre de douche ou de bain, ni de faire la vaisselle ou la lessive" jusqu'à ce que la situation soit résolue.

Dans le quartier où la rupture a eu lieu, les véhicules doivent rouler au milieu de trombes d'eau qui déferlent dans les rues, tandis que les résidents ont notamment pour consigne de faire bouillir l'eau pour la boire ou se brosser les dents.

"Chaque goutte d'eau comptera jusqu'à ce que la réparation soit effectuée. Tous les habitants de la ville doivent se serrer les coudes", a déclaré Sue Henry, responsable de l'agence de gestion des urgences de Calgary, lors d'une conférence de presse.

La cause de la rupture de la canalisation est encore inconnue mais déjà, les réserves de ville ont du mal à se remplir normalement, a précisé la ville, qui estime que la réparation pourrait prendre "beaucoup de temps".

La province de l'Alberta fait actuellement face à une importante sécheresse, mais la rivière Bow, dans laquelle Calgary puise son eau, a vu ses conditions s'améliorer ce printemps, selon les autorités.

Le Canada démantèle un réseau de trafic de migrants vers les Etats-Unis

Les autorités canadiennes ont annoncé jeudi qu'elles avaient démantelé un vaste réseau de trafic de migrants accusé d'avoir acheminé pendant un an des centaines de personnes du Canada vers les Etats-Unis.

Quatre personnes ont été arrêtées et un mandat d'arrêt a été émis pour quatre autres, a indiqué la Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui a collaboré avec les autorités américaines dans cette enquête.

Le réseau faisait payer des milliers de dollars à des migrants, déjà arrivés au Canada mais venus d'ailleurs, et les aidait à se rendre aux Etats-Unis en traversant le fleuve frontalier St-Laurent, a précisé la GRC.

Les faits se seraient déroulés de juillet 2022 à juin 2023, selon les autorités. Certains migrants auraient notamment perdu la vie en tentant de traverser la frontière de nuit, a souligné la police.

En mars 2023, huit personnes, dont deux enfants, ont été retrouvées mortes dans un marais de la réserve d'Akwesasne. Ils appartenaient à deux familles différentes, l'une canado-roumaine et l'autre indienne, et tentaient de se rendre aux Etats-Unis.

HAÏTI

Cinq millions de personnes souffrent d'une crise alimentaire depuis 2010

Cinq millions de personnes souffrent de la plus grande crise alimentaire en Haïti depuis le tremblement de terre de 2010, indiquent mercredi des agences des Nations Unies. "Il y a cinq millions de personnes en Haïti qui souffrent d'insécurité alimentaire aiguë, dont 1,6 million sont classées en insécurité alimentaire d'urgence (...). Ce sont les chiffres les plus élevés enregistrés depuis le tremblement de terre de 2010", a déclaré Jean-Martin Bauer, directeur du programme alimentaire mondial (PAM) dans le pays. Depuis Port-au-Prince, Bauer a déclaré que la sécurité est la "priorité numéro un". "Les violences ont contraint plus de 360 000 Haïtiens à quitter leur foyer. Plus de 100 000 personnes ont quitté Port-au-Prince rien qu'en mars", a-t-il déclaré, citant les données de l'agence des Nations Unies pour les migrations, l'OIM. Le directeur a expliqué que cet "exode" de la capitale touche surtout le sud du pays, où les infrastructures sont limitées, ce qui aggrave la crise alimentaire. "Le pays est bloqué. Le principal port à conteneurs, l'aéroport, n'a pas fonctionné pendant des mois. Petit à petit, ils ont recommencé à travailler", a-t-il fait savoir.

TLEMCEM

Ouverture en juillet prochain d'un nouveau service de médecine et de chirurgie infantiles (wali)

Un nouveau service de médecine et de chirurgie pédiatriques du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen devrait être opérationnel en juillet prochain, a-t-on appris, mardi, du wali, Youcef Bachlaoui.

M. Bachlaoui a déclaré, en marge de sa visite d'inspection du projet, que "tous les travaux de cet établissement de santé, d'une capacité de 80 lits, sont achevés et qu'il est en phase d'installation des équipements nécessaires, lui permettant une meilleure prise en charge des enfants malades". "Les efforts se poursuivent pour sa mise en service, en juillet prochain", a-t-il ajouté, faisant observer que 90 pc des équipements ont été installés, tandis que le restant des équipements sera mis en place d'ici une semaine pour le fonctionnement de cette structure. Cette structure comprend six salles d'opérations chirurgicales et il sera procédé, dans une première étape, à l'équipement de trois d'entre elles, sachant que les autres salles seront équipées dans une deuxième étape, selon le même responsable.

TABAGISME CHEZ L'ENFANT l'environnement familial a une part de responsabilité (Spécialiste)

L'environnement familial a une part de responsabilité dans le tabagisme chez l'enfant, a soutenu mardi le professeur en épidémiologie au CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, Arezki Tebbiche, à l'occasion d'une rencontre sous le thème "protéger les enfants de l'ingérence de l'industrie du tabac", appelant à sensibiliser les parents aux dangers de la cigarette.

"Les parents ont une part de responsabilité dans l'initiation de leurs enfants au tabagisme. La présence permanente du tabac dans le milieu familial éveille le sentiment de curiosité et l'envie d'imitation chez l'enfant qui n'est pas assez outillé pour résister à la tentation de faire comme son père, sa mère, ou autres membres de la famille", a expliqué le spécialiste lors de la rencontre organisée à l'occasion de la journée mondiale sans tabac (31 mai).

Les enfants, a-t-il ajouté, "imitent leurs parents en premier lieu avant même de connaître l'environnement extérieur, d'où l'intérêt de sensibiliser les parents plus que les enfants sur le risque et les conséquences de la transmission du tabagisme à leur progéniture".

L'épidémiologue a souligné qu'à partir de l'âge de huit (8) ans, "l'enfant peut succomber facilement à la tentation du tabagisme et la tranche d'âge la plus délicate demeure l'adolescence. La tentation commence à diminuer à partir de l'âge de 25/30 ans, car la personne commence à prendre conscience des dangers du tabagisme". Parmi les dangers et conséquences d'une addiction de l'enfant au tabagisme, il a cité en premier "la déformation de la croissance", puis "les allergies, les infections et autres pathologies cancéreuses". L'autre environnement qui favorise le tabagisme chez l'enfant est le contact avec notamment ses camarades qui fument, ce qui peut être, selon le Pr Tebbiche, "un terrain d'addiction", plaidant, à ce sujet, de mettre tous les moyens pour un environnement sans tabac, en préconisant, notamment, le durcissement de la réglementation. Il a estimé que "la prévention seule ne peut faire face au phénomène", c'est pourquoi "il est utile et même nécessaire d'user de la coercition" pour circonscrire le phénomène du tabagisme chez l'enfant. "Au-delà de la sensibilisation, la sanction s'impose. Il faut mettre en place une réglementation coercitive et veiller à son application", a conclu le Pr Tebbiche.

APS

EL BAYADH Début des consultations et des opérations chirurgicales à l'hôpital Mohamed-Boudiaf

Une équipe médicale constituée de médecins spécialistes du Centre hospitalo-universitaire Dr Damerджи-Tidjani de Tlemcen a entamé, dimanche, des consultations et des opérations chirurgicales à l'Etablissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El Bayadh, a-t-on appris de la directrice de cette structure hospitalière, Houmi Lamia.

Mme Houmi a indiqué que cette initiative, qui intervient dans le cadre du jumelage entre le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen (CHU) et l'hôpital d'El Bayadh (EPH), est assurée par un staff médical constitué de 20 praticiens spécialistes dans la chirurgie générale, la cardiopathie, la traumatologie, les

maladies infectieuses et en ophtalmologie. Les consultations devant être effectuées dans le cadre de cette initiative, qui durera quatre jours, concernent plusieurs malades de cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest dans les spécialités citées, a fait savoir la même source, ajoutant que 40 opérations chirurgi-

cales sont également programmées.

Ces prestations médicales, organisées régulièrement au niveau de l'hôpital "Mohamed Boudiaf", s'inscrivent dans le cadre de la démarche visant à rapprocher le secteur de la santé des malades, sachant que cette approche revêt une grande

importance dans la diminution du nombre des transferts des malades de la région vers les wilayas du Nord du pays, de même qu'elle constitue une réelle opportunité pour consolider les échanges entre les médecins et les agents paramédicaux des deux wilayas, a fait savoir la même source.

JJEL

Des interventions chirurgicales "délicates" effectuées à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia

Des interventions chirurgicales "délicates" sont effectuées depuis dimanche à l'hôpital Mohamed Seddik Benyahia de Jijel par des médecins spécialistes dans le cadre des échanges d'expériences entre hôpitaux, a indiqué le directeur de cet établissement hospitalier, Layeb Rezki.

"Plus de 40 patients bénéficieront de ces interventions chirurgicales qui ont lieu en marge des premières journées médico-chirurgicales internationales de la wilaya de Jijel", a précisé le même responsable en marge

de l'ouverture de cette manifestation à la maison de la culture Omar Oussedik.

Ces opérations supervisées par des médecins spécialistes du pays et de l'étranger du 2 au 6 juin courant s'inscrivent dans le cadre de la prise en charge des patients de la wilaya de Jijel ainsi que la formation des praticiens des divers services hospitaliers, a ajouté la même source.

Les malades concernés par ces actes chirurgicaux ont bénéficié de consultations préalables dans les

spécialités de chirurgie orthopédique, pédiatrie, chirurgie esthétique (bec de lièvre), oncologie et neurologie, a-t-on fait savoir.

De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Abderrahmane Atout, a indiqué dans son intervention que ces premières journées médico-chirurgicales permettent le développement des compétences des ressources humaines du secteur de la santé, relevant que ces journées seront instituées en tradition annuelle.

SÉTIF

Relancer le rôle de la sage femme dans la préservation de la santé mère et enfant (rencontre)

Les participants à une journée scientifique organisée jeudi à Sétif ont insisté sur "l'importance de la relance du rôle de la sage femme dans la préservation de la santé de la femme enceinte et de son bébé pendant la grossesse et après l'accouchement". Dans son intervention durant la rencontre, organisée à l'institut de formation paramédicale du pôle El Bez par l'Organisation nationale des sages femmes algériennes (bureau de Sétif), le professeur Leïla Chouali, cheffe du service de gynécologie obstétrique à l'hôpital mère et enfant de Sétif, a souligné que "le rôle de la sage femme ne se limite pas à l'accouchement mais inclut l'information et la sensibilisation de la femme enceinte sur les changements qui s'opèrent en elle pendant la grossesse et les comportements à observer en termes d'alimentation, de sport, d'activité et de travail". "Le rôle de la sage femme comprend aussi l'accompagnement du médecin spécialiste dans la prise en charge de la femme enceinte et de son bébé depuis le début de la grossesse pour éviter les éventuelles complications dont les risques de diabète, d'hypertension et autres", a ajouté la même praticienne. Dr. Katia Rouabhi,

spécialiste en infectiologie, a estimé que le rôle fondamental de la sage femme est le dépistage précoce des maladies et la sensibilisation à l'importance du diagnostic du col de l'utérus. Relevant l'importance du diagnostic précoce du cancer du col utérin, Dr. Rouabhi a estimé que "

pour permettre à la sage femme d'assumer pleinement ses missions, il faut mettre à sa disposition les conditions adéquates de travail".

La rencontre a regroupé des médecins spécialistes, des sages femmes, des sages femmes stagiaires ainsi que des cadres des

établissements sanitaires et a donné lieu à plusieurs communications sur le rôle de la sage femme, l'allaitement naturel, l'alimentation du nourrisson et l'alimentation de la femme enceinte outre la distinction de nombre de sages femmes parties à la retraite.

FORMATION

Une nouvelle offre de formation en radio-pharmacie pour la prochaine rentrée universitaire

Le premier programme national de formation en radio-pharmacie sera entamé, dès la rentrée universitaire (2024/2025), a-t-on appris, samedi à Béchar, du directeur de la prospective et de l'intelligence technologique du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA). "Ce programme de formation du deuxième cycle d'enseignement supérieur (Master) actuellement en cours d'élaboration par la Faculté de pharmacie (Alger) en collaboration avec l'Institut algérien de formation de génie nucléaire (IFGN) relevant du COMENA, vise à répondre aux besoins des centres anti-cancer à travers le pays en matière de personnel spécialisé", a souligné Messaoud Baaliouamer, à l'issue des travaux du 2ème congrès international d'oncologie et de radiothérapie organisé à Béchar.

Le COMENA a, par ailleurs, élaboré et soumis à l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé et de la vie (ATRSSH) et à la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT) un projet de recherche thématique intitulé "Contribution des sciences et techniques nucléaires au programme national de lutte contre le cancer", a fait savoir le même responsable, signalant que le projet en question s'articulera autour de plusieurs axes ayant trait à la prévention et à la lutte contre le cancer. Il s'agit, entre autres, de la prévention du cancer, l'analyse nucléaire, la sûreté radiologique, le dépistage, l'imagerie diagnostique, la radio-oncologie, la radiothérapie et la physique radiologique, a expliqué M. Baaliouamer. Et d'ajouter que le COMENA accorde une importance particulière au projet de l'institut national de cancer (INC) en Algérie, et ce, dans le cadre du développement de la recherche scientifique sur cette pathologie. Placée sous le thème de "La radiothérapie de pointe : lutter contre le cancer au Sud algérien" la 2ème édition du congrès international d'onco-radiothérapie à laquelle ont pris part 180 praticiens spécialistes nationaux et étrangers, a été l'occasion pour les participants de confronter leurs connaissances et expériences en matière de prévention et de lutte contre le cancer, ont souligné les organisateurs.

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza: plus de 3 500 enfants risquent de mourir de malnutrition aiguë

Plus de 3 500 enfants palestiniens confrontés à une malnutrition aiguë risquent de mourir à Ghaza, les restrictions sionistes sur l'aide ayant détruit le système de santé du territoire et l'accès à la nourriture, ont averti les autorités de l'enclave palestinienne.

Le bureau des médias à Ghaza a déclaré dimanche que "les politiques de famine, de pénurie alimentaire, de manque de suppléments nutritionnels et de refus d'aide, de l'occupation avaient un impact dévastateur sur la santé des enfants".

Selon la source, "3 500 enfants souffrent de malnutrition aiguë, ce qui les expose à la mort, à des maladies infectieuses et retarde leur croissance et leur développement".

Jonathan Crakes, chef du département de communication du

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Palestine, a déclaré que "la situation actuelle à Rafah (sud de Ghaza) est un désastre pour les enfants".

"Si les fournitures nutritionnelles, notamment les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi utilisés pour traiter la malnutrition chez les enfants, ne sont pas distribués, le traitement de plus de 3 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère sera interrompu", a prévenu Crakes.

La semaine dernière,

les chiffres de l'ONU ont montré que l'approvisionnement global en aide humanitaire à Ghaza avait diminué des deux tiers depuis le 7 mai, date du début de l'attaque terrestre sioniste sur la ville palestinienne de Rafah.

Matthew Hollingsworth, directeur du Programme alimentaire mondial pour la Palestine, a prévenu que les personnes déplacées allaient manquer d'aide et a déclaré : "Il nous reste environ une semaine avant que l'aide que les personnes déplacées ont reçue en

avril et début mai ne s'épuise".

Dans une déclaration commune, des organisations telles que Médecins sans frontières (MSF), Oxfam et Save the Children ont exprimé leurs inquiétudes face à "l'accélération des décès dus à la faim, à la maladie et au refus d'assistance médicale".

Le poste frontière de Rafah a été fermé pour la quatrième semaine consécutive. Les ONG ont demandé à plusieurs reprises la réouverture du passage pour permettre l'arrivée de l'aide humanitaire.

Une ONG alerte sur les entraves à l'accès aux structures de santé en Cisjordanie occupée

Alors que l'attention du monde reste portée sur la situation humanitaire catastrophique à Ghaza, les attaques sionistes et les entraves à l'accès aux structures de santé se sont intensifiées en Cisjordanie occupée, ces derniers mois, déplore vendredi l'ONG "Médecins du Monde". Depuis le 7 octobre 2023, les restrictions imposées par l'armée d'occupation sioniste aux Palestiniens en Cisjordanie "détruisent les liens entre les villes, les villages et les communautés, perturbant gravement les services essentiels, en particulier ceux de santé", affirme cette ONG. Dans une nouvelle étude de cas intitulée "La santé emmurée : comment les barrières de l'armée (sioniste) bloquent l'accès à la santé des villages palestiniens ?", Médecins du Monde a analysé l'exemple du village palestinien d'al-Walaja

pour mettre en lumière la problématique croissante des atteintes aux services publics en Cisjordanie occupée. Encerclé par le mur de séparation construit par l'entité sioniste au début des années 2000, "le village d'al-Walaja est confronté depuis octobre 2023 à une très forte augmentation des blocages militaires imposés sur la seule route le reliant au monde extérieur", indique l'ONG, soulignant que "pour accéder à des soins vitaux, les Palestiniens n'ont donc d'autre choix que de tenter de franchir un barrage militaire". "Les gens ont le sentiment de vivre dans une prison car ils ne peuvent pas quitter le village sans passer par de nombreux postes de contrôle" de l'armée sioniste, témoigne dans le rapport un médecin de la clinique d'al-Walaja. En s'appuyant sur les témoignages des habitants de ce

village et des professionnels de santé, l'étude de cas dresse un tableau alarmant : "Des patients atteints de pathologies chroniques et souffrant de troubles psychiatriques sont dépourvus de médicaments, des parents sont dans l'incapacité de faire soigner leurs enfants à l'hôpital et des femmes sont contraintes de quitter le village prématurément pour accoucher". "Sur l'ensemble du territoire palestinien occupé, le droit à la santé est menacé", souligne encore cette ONG, relevant que "le maintien continu du blocus militaire en Cisjordanie exige une attention urgente et les conséquences sont dévastatrices en termes d'accès aux soins de santé" pour les Palestiniens.

"La situation dans la région risque de se détériorer si aucune mesure n'est prise", a-t-elle averti.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Deux millions d'enfants visés par une campagne de vaccination contre la poliomyélite

Environ 2 millions d'enfants du Sud-Kivu dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) seront concernés par la campagne de vaccination contre la poliomyélite, prévue du 13 au 15 mai dans les 34 zones de la région, ont rapporté des médias locaux.

Cette campagne sera couplée avec la supplémentation en vitamine A et le déparasitage à la Mebendazole pour résoudre le problème de parasitose chez les enfants et renforcer l'immunité à tous les enfants de 0 à 59 mois", a indiqué le coordonnateur provincial du Programme élargi de vaccination (PEV) au Sud-Kivu, Dr Joseph Mautandanya, lors d'une conférence de presse.

La même source a ajouté que "la campagne se fera selon un procédé de porte à porte afin de toucher tous les ménages et de les sensibiliser quand à l'importance de la vaccination".

Plus de 7.000 cas suspects de variole du singe signalés depuis le début de 2024 (officiel)

Un total de 7.396 cas suspects de variole du singe, dont 371 mortels, ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC) depuis le début de 2024, a annoncé lundi le ministère congolais de la Santé dans un rapport.

Selon le compte rendu, 22 des 26 provinces du pays ont rapporté au moins un cas suspect en 2024. La province de l'Équateur (ouest) est la plus touchée avec 4.003 cas suspects signalés depuis le début de cette année.

En décembre 2022, le ministre congolais de la Santé a averti qu'une épidémie de variole simienne avait été découverte à l'échelle nationale. En 2023, un cumul de 14.626 cas suspects a été notifié, dont 654 décès, soit une létalité de 4,5%.

En début mai, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est alarmée du fait que la situation actuelle était "gravement préoccupante", en raison de l'augmentation soutenue des cas suspects par rapport aux années précédentes, avec une charge importante parmi les populations plus jeunes, en particulier les enfants de moins de 15 ans, qui constituent la majorité des cas suspects et des décès.

En avril dernier, une réunion régionale d'urgence de haut niveau sur la variole du singe en Afrique avait été convoquée à Kinshasa, capitale de la RDC, rassemblant douze ministres de la Santé de la région africaine, dans le but d'élaborer des stratégies communes pour prévenir cette maladie et intervenir efficacement contre elle en Afrique.

"Nous devons empêcher la RDC de devenir la source de transmission transfrontalière, et notre partenariat doit donner la priorité à la santé des personnes touchées", a estimé le directeur général des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), Jean Kaseya, lors de la réunion.

La variole du singe, détectée pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958, se transmet d'animaux sauvages tels que les rongeurs aux humains, ou d'un homme à un autre.

PANDÉMIES

Les pays de l'OMS prolongent les négociations sur un accord de lutte contre les pandémies

Les négociations sur un accord de prévention et de lutte contre les pandémies sont prolongées au maximum pour un an, afin de surmonter les différends et sauvegarder les acquis, ont décidé les pays membres de l'OMS samedi à Genève.

Ils ont également adopté des amendements au Règlement sanitaire international - un cadre juridiquement contraignant pour répondre aux urgences de santé publique - pour y introduire la notion d'"urgence pandémique" et "plus de solidarité et d'équité", selon un communiqué de l'OMS.

APS

MEXIQUE

Le décès du premier cas humain de H5N2 est "multifactoriel" (OMS)

Le décès du premier cas humain de grippe aviaire H5N2 est "multifactoriel", a indiqué l'Organisation mondiale de la santé vendredi, ajoutant que les analyses se poursuivent pour déterminer l'origine de l'infection.

L'OMS a annoncé mercredi qu'un premier cas humain de H5N2, confirmé en laboratoire, avait été signalé au Mexique, en précisant qu'il était décédé le 24 avril.

Selon le ministère mexicain de la Santé, cet homme de 59 ans souffrait "de maladie rénale chronique, de diabète de type 2" et, "depuis longtemps d'hyperten-

sion artérielle systémique". Il était alité depuis trois semaines avant l'apparition des symptômes aigus, qui se sont manifestés le 17 avril par de la fièvre, un essoufflement, des diarrhées, des nausées et une malaise général, a indiqué l'OMS, à qui le cas a été notifié le 23 mai. Il a été hospitalisé dans la capitale mexicaine le 24 avril et est décédé dans la journée.

"Il s'agit d'un décès multifactoriel et non d'un décès attribuable au virus H5N2", a déclaré un porte-parole de l'OMS, Christian Lindmeier, lors d'un point de presse vendredi à Genève. "Le patient est ar-

rivé à l'hôpital après des semaines d'antécédents médicaux multifactoriels", a-t-il dit.

Son corps a ensuite été soumis à des tests de routine pour la grippe et d'autres virus, qui ont permis de détecter le H5N2. "A ce stade, comme il s'agit d'une maladie multifactorielle, il s'agit d'une mort multifactorielle", a insisté M. Lindmeier.

Aucun autre cas n'a été détecté parmi ses contacts, à l'hôpital ou sur son lieu de résidence. "L'infection par le virus H5N2 fait l'objet d'une enquête pour déterminer s'il a été infecté par une personne lors d'une visite ou par

un contact antérieur avec des animaux", a indiqué le porte-parole de l'OMS.

Ce décès intervient après la découverte en mars de cas de H5N2 chez des volailles d'élevage dans l'Etat du Michoacan, qui borde l'Etat de Mexico où vivait la victime.

D'autres cas de H5N2 avaient ensuite été identifiés le même mois chez des volailles à Texcoco, dans l'Etat de Mexico, et en avril à Temascalapa, dans le même Etat.

"Il n'y a pas de risque pour la population", selon le ministère de la Santé mexicain. L'OMS a jugé ce risque "faible".

DÉPRESSION 9 symptômes à ne pas ignorer

La dépression est une maladie qui se soigne bien lorsqu'elle est prise en charge précocement. A l'occasion de la Journée européenne de la dépression, on rappelle les différents symptômes qui doivent faire penser à une dépression et conduire chez le médecin.

Contrairement à une idée répandue, la dépression, ce n'est pas qu'un simple "coup de mou" : il s'agit d'une véritable maladie qui correspond à un déséquilibre des neurotransmetteurs, ces substances chimiques qui transmettent les informations dans le cerveau. La dépression (que l'on appelle aussi "épisode dépressif caractérisé" en langage médical) n'est pas, non plus, une maladie rare : l'Inserm estime ainsi qu'à Français sur 5 environ en souffre ou en souffrira au cours de sa vie.

Toutes les catégories de la population peuvent être atteintes par la dépression : enfants, adolescents, femmes enceintes, seniors... Il existe toutefois certains facteurs de risque : ainsi, un événement traumatique (rupture, licenciement, deuil...) peut favoriser le développement de cette pathologie. Il existe également une vulnérabilité génétique.

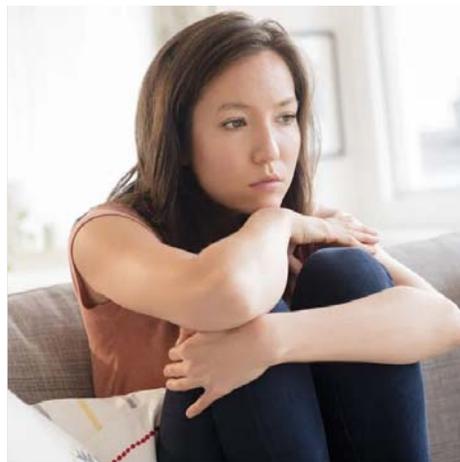
COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE UNE DÉPRIME ET UNE DÉPRESSION ?

La dépression est une maladie qui se caractérise par des symptômes spécifiques : le plus important d'entre eux est un sentiment de tristesse constant pendant au moins 2 semaines. A contrario, une personne "simplement" déprimée sera en mesure de ressentir d'autres émotions : elle pourra, par exemple, avoir des moments de gaieté avec ses proches, sourire de façon sincère, voir le positif autour d'elle.

Bonne nouvelle : la dépression est une maladie que l'on peut traiter, à la fois avec des médicaments (antidépresseurs) et avec une psychothérapie (par exemple : une thérapie cognitive et comportementale). Selon l'Inserm, les traitements contre la dépression sont efficaces dans environ 70 % des cas. Il est toutefois indispensable de consulter le plus tôt : en effet, plus la maladie est prise en charge précocement (par un médecin psychiatre ou généraliste), moins le traitement est long et moins le risque de rechute est important.

À QUI PEUT-ON S'ADRESSER ?

Le médecin généraliste : c'est le premier interlocuteur, car il existe une relation de confiance avec le médecin traitant. Celui-ci peut traiter les premiers épisodes dépressifs sans gravité et sait vers qui orienter le patient lorsque c'est nécessaire. Le psychiatre : c'est un médecin spécialisé dans les mala-



dies mentales, dont la dépression. Il prescrit les anti-dépresseurs et peut mener une psychothérapie.

Le psychologue : il n'est pas médecin et ne délivre donc pas de médicaments. Son rôle est d'offrir une écoute empathique, de conseiller, mais aussi de conduire des psychothérapies, les thérapies comportementales et cognitives...

En cas de dépression, on peut se tourner vers un psychologue clinicien, formé aux pathologies mentales. L'intervention des psychologues sera développée dès la fin de cette année dans les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMPS) : dès 2023 dans les centres médico-psychologiques (CMP) et les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).

Le psychanalyste : il conduit une psychanalyse selon une approche dérivée par Freud. Cette thérapie cherche à faire ré-

émerger des causes lointaines et devenues inconscientes, qui seraient à l'origine d'une souffrance psychique. Il s'agit d'une démarche de longue haleine qui ne peut pas être entreprise au cours de l'épisode dépressif.

1/9 - tristesse
LA TRISTESSE. En cas de dépression, la tristesse balaye toutes les autres émotions. La personne se sent constamment triste (depuis au moins 2 semaines), elle est dans l'incapacité de ressentir autre chose, elle pleure facilement sans raison évidente. Elle se sent "vide" à l'exception de ce "nuage noir".

2/9 - anxiété
L'ASTHÉNIE. La dépression se caractérise souvent par une fatigue persistante : la personne éprouve en permanence une sensation de "manque d'énergie" qui n'est améliorée ni par le repos, ni par le sommeil.

de la Santé (OMS) estime que la dépression concerne 300 millions de personnes. En France, les autorités sanitaires estiment qu'1 personne sur 10 sera touchée par la maladie durant sa vie - celle-ci n'a donc rien de rare !

Problème : la dépression souffre encore de nombreuses idées reçues. "Il suffit de se bouger pour en sortir", "il faut se changer les idées", "c'est une faiblesse, pas une maladie", "c'est juste un caprice"... Des préju-

3/9 - anhédonie

L'ANHÉDONIE. La dépression s'attaque directement aux petits plaisirs de la vie. La personne n'éprouve plus de plaisir vis-à-vis des activités qu'elle aimait autrefois - sortir avec ses amis, faire du shopping, aller au restaurant, pratiquer une activité manuelle, lire, écouter de la musique... Tout lui paraît désormais "sans intérêt".

4/9 - apathie

L'APATHIE. La dépression supprime la motivation. La personne n'a plus d'élan pour les actes du quotidien (cuisiner, se laver, s'habiller, aller travailler) : elle se force à les accomplir ou ne les accomplit pas. Elle n'a plus de projets et ne se projette pas dans l'avenir.

5/9 - ralentissement

LE RALENTISSEMENT GÉNÉRAL. La dépression est responsable d'un ralentissement autant physique que psychique : la personne parle lentement, se déplace lentement, réfléchit lentement, a du mal à trouver ses mots, à la sensation que tout va trop vite autour d'elle, ne prend pas d'initiatives...

6/9 - angoisses

LES ANGOISSES. La personne dépressive se sent constamment anxieuse, inquiète ou angoissée, en particulier le matin au réveil.

7/9 - dévalorisation

LES DÉVALORISATIONS. La personne qui souffre de dépression se sent "nulle", "sans valeur", "bonne à rien". Elle se sent responsable de son état ; elle culpabilise beaucoup ; elle se juge durement.

8/9 - symptômes physiques

LES SYMPTÔMES PHYSIQUES. La dépression s'accompagne souvent de symptômes physiques : troubles du transit et de la digestion, troubles sexuels et/ou de la libido, troubles du sommeil (réveils nocturnes, insomnies...), perte ou prise de poids, douleurs chroniques, maux de tête...

9/9 - idées suicidaires

LES PENSÉES ET PROJETS SUICIDAIRES. La personne qui souffre de dépression pourra avoir des propos/des pensées suicidaires : elle évoquera l'idée "d'en finir", aura la sensation que le monde serait meilleur "sans elle", voit la mort comme une "libération", ne voit plus l'intérêt de "continuer"...

gés terribles lorsqu'on sait que près de 800 000 Français mettent fin à leurs jours de dépression ! Ils ans 70 % des cas à cause de la dépression !

Pour remettre les pendules à l'heure, la Fondation Pierre Deniker a mis en ligne une vidéo, intitulée "Et toi, ça va ?". On y suit Antoine, un trentenaire touché de plein fouet par la dépression qui raconte son quotidien... et ses difficultés à évoquer la pathologie taboue. À voir !

Les jeux vidéo, un rempart contre la dépression chez les adolescents

Non, les jeux vidéo n'ont pas que des conséquences négatives sur la santé des adolescents. Selon une récente étude britannique, les garçons qui jouent chaque jour auraient un risque de dépression moins élevé.

Les jeux vidéo ont mauvaise réputation : on les accuse de ruiner le sommeil des adolescents, d'abîmer leur cerveau, de nuire à leurs résultats scolaires, d'abaisser leur vision, de les rendre violents et irritables...

Mais les jeux vidéo ne sont pas uniquement mauvais pour les ados - et heureusement ! Une récente étude conduite par la University College London (au Royaume-Uni) vient ainsi de montrer que les garçons qui jouent régulièrement ont moins de risques de développer une dépression à l'adolescence.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs britanniques ont suivi 11 341 garçons et filles initialement âgés de 11 ans entre 2000 et 2002. Résultat ? Les chercheurs ont constaté que les garçons qui jouaient chaque jour (ou presque) aux jeux vidéo avaient un risque moins élevé de 24 % environ de développer des symptômes dépressifs vers 14 ans, par rapport aux garçons qui jouaient moins d'une fois par mois.

Les scientifiques mettent toutefois à un bémol à cette conclusion : la sédentarité (c'est-à-dire le fait de rester assis durant de longues heures, chaque jour) constitue un facteur de risque majeur pour la maladie dépressive. Cet impact bénéfique du jeu vidéo sur la santé mentale ne fonctionne donc pas en l'absence d'une activité physique quotidienne...

Et les filles ? Les chercheurs n'ont pas observé les mêmes résultats chez les filles. En revanche, ils ont découvert que les adolescentes qui utilisaient chaque jour les réseaux sociaux avaient un risque accru de 27 % de dépression à l'âge de 14 ans par rapport aux filles qui n'allèrent sur Facebook ou Twitter qu'une fois par mois.

"D'autres travaux seront nécessaires pour bien comprendre l'impact des écrans et d'intervenir sur la santé mentale des jeunes, concluent les chercheurs qui ont publié leurs recherches dans la revue spécialisée Psychological Medicine. Toutefois, il ne nous paraît pas pertinent de couper complètement les adolescents des écrans car certaines pratiques (les jeux vidéo) chez les garçons par exemple) peuvent s'avérer bénéfiques."

PHOTO: GETTY IMAGES

Covid-19 : 1 personne sur 5 souffre d'un état dépressif

Selon l'enquête CoviPrev de Santé publique, le nombre de personnes qui souffrent d'un état anxieux ou de dépression a doublé entre fin septembre et début novembre.

Depuis le mois de mars dernier, Santé publique mène des enquêtes internet répétées (baptisées CoviPrev) auprès de personnes âgées de 16 ans et plus, pour suivre les effets du Covid-19 sur la population, et notamment sur sa santé mentale. Début novembre, pour la deuxième fois consécutive les analystes ont observé une augmentation significative des états dépressifs (5,5 points). La prévalence a doublé entre fin septembre (11%) et début novembre (21%). Les hausses les plus importantes ont été observées chez les jeunes : +16 points chez les 18-24 ans et +15 points chez les 25-34 ans. Mais aussi les inactifs (+15 points) et les personnes dans une situation financière très difficile (+14 points). L'étude observe également une augmentation continue et globalement significative des états anxieux (+3 points). Principales causes avancées :

UN SENTIMENT D'ISOLEMENT ET DE SOLITUDE

Le fait de se sentir vulnérable au risque d'infection par le SARS-CoV-2. L'inquiétude sur les conséquences financières du confinement. Le fait que les proches adoptent et approuvent moins les mesures de prévention.

UNE AUGMENTATION DES ARRÊTS MALADIE DE LONGUE DURÉE

Une seconde enquête, menée cette fois par l'Ifop pour Malakoff Humanis et dévoilée aujourd'hui dans Le Parisien, fait également état de ce sentiment croissant d'anxiété chez les Français en raison du Covid-19 et du confinement. Conséquence : le nombre des arrêts maladie de longue durée (plus de 30 jours) a fortement augmenté dans le secteur privé de septembre 2019 à août 2020, progressant de 33 % par rapport



aux douze mois précédents. Principaux motifs, outre la maladie ordinaire : les troubles musculo-squelettiques (TMS) liés au télétravail (17%) et les troubles psychologiques (15%). Ces troubles psychologiques déjà rencontrés lors du premier confinement, sont essentiellement des troubles de la concentration, un sommeil perturbé, de l'irritabilité, de la nervosité, une fatigue

importante, des palpitations... L'INRS rappelle en janvier dernier qu'ils concernent de nombreux Français : 45% déclarent avoir l'impression de toujours devoir se dépêcher, 30% signalent avoir subi au moins un comportement hostile dans leur travail au cours des 12 derniers mois, 25% craignent de perdre leur emploi, 25% toujours déclarent devoir cacher leurs émotions, prétendre à la bonne humeur...

Comment différencier une déprime d'une dépression ? Les conseils des experts

Vous vous sentez triste, fatigué, vous n'avez plus envie de rien ? Peut-être souffrez-vous d'une dépression. On peut le point.

QU'EST-CE QU'UNE DÉPRESSION ?

Contrairement aux idées reçues, la dépression n'est pas un simple "coup de mou" ! Il s'agit d'une véritable pathologie qui survient à cause d'un dysfonctionnement de la transmission de l'information entre des neurones dans une zone du cerveau.

Ce trouble psychiatrique résulte d'un dérèglement de la production et de la transmission de neurotransmetteurs majeurs : la sérotonine qui a pour fonction d'équilibrer le sommeil, l'appétit et l'humeur.

La dopamine, responsable de la régulation de l'humeur et de la motivation, La noradrénaline qui gère l'attention et le sommeil. La dépression, c'est fréquent ? Oui : les experts estiment qu'1 personne sur 5 sera touchée au cours de sa vie, avec un ratio de 2 femmes pour 1 homme. Chaque année, on enregistre 1000 nouveaux cas de dépression en France : 3 % des enfants (1) sont concernés.

JE NE ME SENS PAS BIEN : C'EST UNE DÉPRIME OU UNE DÉPRESSION ?

La principale différence entre une "simple" déprime et une véritable dépression, c'est

l'impact sur le quotidien : une dépression a généralement un retentissement majeur sur la vie personnelle, professionnelle et sociale des patients.

À savoir, il est également à noter que la dépression (contrairement à la déprime) ne prend pas de "pause" : la personne qui souffre de dépression ressent une tristesse permanente et ne peut pas "se changer les idées". On peut parler de dépression lorsque 4 symptômes sur les 7 symptômes suivants durent depuis (au moins) 15 jours : Un trouble de l'appétit : on mange plus, on mange moins... Des troubles du sommeil : des insomnies ou, au contraire, une envie de dormir quasiment permanente.

Une difficulté à s'adapter aux situations nouvelles ou inhabituelles : un voyage, une nouvelle rencontre, un nouveau travail... Une hyperactivité ou un ralentissement moteur. Une fatigue sévère. Un sentiment de culpabilité ou de dévalorisation : "Je ne vaux rien", "je ne suis pas important", "tout est de ma faute"... Des idées suicidaires.

À savoir, une dépression est plus susceptible d'apparaître lorsqu'il existe des prédispositions. Ainsi, les experts estiment qu'une personne dont l'un des deux parents a souffert d'une dépression présente 2 à 4 fois plus de risque

d'être dépressive que la population générale. Des facteurs environnementaux peuvent aussi contribuer au développement d'une dépression : décès d'un proche, rupture amoureuse, perte d'emploi...

JE SOUFFRAIS (PEUT-ÊTRE) DE DÉPRESSION : VERS QU'UNE TOURNÉE ?

Attention ! Une dépression - ou un soupçon de dépression - ne doit jamais être prise à la légère. Ainsi, le risque de décès par suicide est 10 fois plus élevé chez les personnes dépressives que pour le reste de la population. Et la dépression ne disparaît pas "toute seule" : d'après les experts, le risque de rechute après un premier épisode dépressif est de 60 %. Il grimpe à 90 % après le troisième épisode dépressif... Vers qui se tourner ? Si vous pensez souffrir de dépression, ne tardez pas : votre premier interlocuteur est (bien sûr) votre médecin généraliste. Celui-ci pourra vous rediriger vers un spécialiste (psychiatre...) ou vous prescrire des médicaments adaptés à votre situation.

Il est à noter qu'en association avec les traitements "classiques", on peut également se tourner vers une psychothérapie, une thérapie comportementale et cognitive (TCC) ou encore vers la méditation : ces prises en charges thérapeutiques se sont avérées très bénéfiques pour la prévention des récurrences d'épisode dépressif/majeurs.

SAHEL

Près de 33 millions de personnes ont besoin d'une aide vitale, selon l'ONU

Près de 33 millions de personnes au Sahel ont besoin d'une aide humanitaire vitale et de services de protection, ont indiqué les Nations Unies jeudi.

Dans ce cadre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a précisé que les partenaires humanitaires ont besoin de 4,7 milliards de dollars en 2024 pour répondre aux besoins urgents de près de 21 millions de personnes au Burkina Faso, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, au Tchad, au Niger et dans les Etats d'Adamawa, de Borno et de Yobe au Nigéria.

Selon l'agence onusienne, la vie de 32,8 millions de personnes à travers le Sahel est affectée par un ensemble complexe et interconnecté de crises, exacerbées par l'instabilité, la détérioration de la situation sécuritaire et



les effets du changement climatique.

"Des vies sont en danger", a mis en garde l'OCHA, notant que la situation continuera à se dégrader si les humanitaires ne reçoivent les ressources nécessaires pour répondre à ces crises et soutenir les personnes

les plus vulnérables de la région. Cette alerte intervient alors que les plans de réponse humanitaire pour les pays du Sahel n'ont reçu que 40% des 4,7 milliards de dollars américains demandés par les partenaires humanitaires pour 2024, a déploré l'agence.

Selon l'OCHA, si les opérations d'aide s'effondrent, cela menacera des millions de vies à travers le Sahel. D'autant qu'au cours de la saison de soudure de juin à août 2024, 16,7 millions de personnes auront du mal à se nourrir. A travers le Sahel, la violence et les conflits croissants menacent les vies et les moyens de subsistance, forçant les familles à fuir leurs maisons et empêchant l'accès aux services sociaux de base, a ajouté la même source, indiquant que plus de deux millions d'enfants sont ainsi privés de leur droit à l'éducation en raison de la fermeture des écoles, et plus de 1.200 centres de santé sont fermés.

SOUDAN

Reprise des combats dans la ville d'El Fasher

Les combats ont repris mercredi entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El Fasher, dans l'Etat du Darfour du Nord, à l'ouest du Soudan, rapportent jeudi des médias.

Depuis le 10 mai, El Fasher est le théâtre d'affrontements entre l'armée et les FSR malgré les alertes internationales. La Coordination des comités de résistance d'El Fasher a déclaré dans un communiqué: "Les bombardements d'artillerie des FSR se pour-

suivent vers les quartiers résidentiels proches du commandement de l'armée, Al-Souq, Al-Kabir et les quartiers sud et est, et des colonnes de fumée s'élèvent dans le ciel de la ville".

"Les forces armées soudanaises et les forces conjointes des mouvements du Darfour des défenses avancées annoncent la stabilité de la situation et le contrôle total de l'armée sur tous les axes de combat", a indiqué l'armée soudanaise dans un communiqué, sans plus de détails. Depuis

la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR, mènent des combats qui ont fait environ 15 000 morts et plus de 8 millions de déplacés et de réfugiés, selon les Nations Unies. Les appels de l'ONU et de la communauté internationale se sont multipliés pour épargner au Soudan une catastrophe humanitaire qui pourrait pousser des millions de personnes à la famine et à la mort, en raison des pénuries alimentaires dues aux combats qui se sont étendus à 12 des 18 Etats du pays.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un soldat sud-africain tué à l'est de la RDC (armée)

Un soldat sud-africain a été tué, jeudi, suite à un contact avec des rebelles du mouvement "M23" à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a indiqué la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF).

"La victime, qui occupait le poste de médecin opérationnel au sein du Service de santé militaire sud-africain (SAMHS), a été tué par

balle lorsque l'ambulance dans laquelle il s'occupait des membres blessés a été attaquée", a déclaré l'armée dans un communiqué.

Soulignant que le véhicule était clairement marqué de grands symboles médicaux des deux côtés et sur le dessus, elle a noté que cet acte va à l'encontre des normes internationales établies dans la conduite des conflits armés.

Près de 3000 soldats sud-africains ont été déployés, depuis décembre dernier, dans le cadre de la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en RDC (SAMIDRC), pour combattre les groupes rebelles armés à l'est du pays.

Durant les derniers mois, plusieurs d'entre eux ont perdu la vie dans des attaques. En mai dernier, un membre de

la SANDF a été tué et treize autres blessés dans des affrontements avec des rebelles du M23 dans la localité de Sake, située à près de 20 kilomètres de Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu. En février, deux soldats ont été tués à l'est du pays à cause d'un obus de mortier qui a atterri à l'intérieur d'une des bases militaires du contingent sud-africain.

CENTRAFRIQUE

Une mission de l'ONU pour évaluer les besoins électoraux

Les Nations Unies effectue depuis mardi une mission à Bangui, capitale centrafricaine, pour évaluer les besoins électoraux en République centrafricaine (RCA), a annoncé mercredi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). Selon la MINUSCA, cette mission a été déployée par le quartier général en réponse à une correspondance du premier ministre au Secrétaire général des Nations Unies pour solliciter l'appui de l'organisation et de la communauté internationale aux

élections présidentielle et législatives de 2025-2026. Cette mission "se penche également sur la mise en œuvre des tâches qu'il resterait à accomplir au-delà du 15 novembre 2024, échéance de l'actuel mandat de la MINUSCA, pour la finalisation des élections locales de 2024-2025", a déclaré Vladimir Monteiro, porte-parole de la MINUSCA, lors de la conférence de presse hebdomadaire. Des consultations avec le gouvernement centrafricain, la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies, les acteurs politiques et institutionnels natio-

naux ainsi que les potentiels bailleurs ou soutiens politiques et techniques des processus électoraux sont prévus au cours de cette mission, a-t-il ajouté.

Lors d'une réunion tenue le 28 mai à Bangui, le gouvernement centrafricain a annoncé la réduction du budget électoral de 18,4 millions de dollars à 14,7 millions de dollars.

En 2018, une mission de l'ONU avait évalué les besoins électoraux en amont de la présidentielle et des législatives de 2020-2021.

APS

ETHIOPIE

Le barrage géant construit par l'Ethiopie génère plus d'électricité que prévu

Le gouvernement éthiopien a révélé que le Grand Barrage de la renaissance d'Ethiopie (GERD) avait généré plus de 2.700 gigawatts-heures (GWH) d'électricité au cours des dix derniers mois.

L'opérateur Ethiopian Electric Power (EEP) a déclaré que la mégacentrale hydroélectrique du barrage avait dépassé ses objectifs initiaux de production d'électricité au cours des dix derniers mois de l'exercice budgétaire 2023-2024, qui a débuté le 8 juillet 2023, a rapporté mercredi soir la compagnie de diffusion nationale Pana Broadcasting.

Le barrage a enregistré un rendement supérieur d'environ 26 % aux projections initiales, qui étaient de 2.152,8 GWH, selon l'EEP. L'EEP a attribué cette production accrue à la capacité du barrage à stocker plus d'eau que prévu, permettant à ses deux turbines de fonctionner à pleine capacité.

Avec ce nouveau jalon, le barrage contribuera à environ 16 % des 16.900 GWH d'électricité produits par ce pays d'Afrique de l'Est au cours de la période considérée. Lorsque les onze unités restantes du barrage commenceront à leur tour à produire de l'électricité, la capacité de production totale du pays devrait augmenter de 83 %.

Le Bureau de coordination nationale de la construction du barrage a annoncé en avril que le projet était achevé à plus de 95 %. Une fois entièrement terminé, le barrage aura une capacité de 5,150 mégawatts, avec une production annuelle d'énergie de 15.760 GWH. L'Ethiopie a commencé à construire un barrage sur le Nil en avril 2011. Ce mégaprojet d'énergie hydroélectrique est depuis lors devenu un point de litige majeur entre l'Ethiopie, l'Egypte et le Soudan, les trois pays traversés par le Nil.

MADAGASCAR

La consommation des produits pétroliers en 2024 prévue à la hausse (OMH)

La consommation des produits pétroliers devrait atteindre 1.229.526 mètres cubes en 2024, soit une augmentation de 2,1 % par rapport à l'année dernière, a indiqué mercredi l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).

Selon les dernières prévisions annuelles de l'OMH, les consommations de produits pétroliers du premier trimestre de 2024 se sont élevées à 266.705 mètres cubes, alors que celles du premier semestre sont estimées à 563.167 mètres cubes.

Le quatrième trimestre de 2023 a été particulièrement dynamique, avec une progression des ventes de produits pétroliers de 5 % par rapport à la même période en 2022, selon la même source.

Les chiffres mensuels révèlent des hausses constantes des consommations de 7 % en octobre, de 4 % en novembre et de 4 % en décembre, d'après l'OMH. Le pays a enregistré une contraction de 2,7 % des consommations en 2023, le marché pétrolier s'établissant finalement à 1.204.113 mètres cubes.

Ce recul s'explique par l'adaptation progressive des consommateurs aux hausses des prix à la pompe, appliquées en juillet 2022, qui ont entraîné une régression continue de la consommation au premier semestre 2023, selon des observateurs, indiquant qu'à partir de juillet 2023, le marché a commencé à se redresser progressivement.

ZAMBIE

Frappé par la sécheresse, le pays va recevoir 574 millions de dollars du FMI

Le FMI a annoncé mardi avoir accepté de débloquer environ 574 millions de dollars d'aide financière à la Zambie, pour qu'elle puisse faire face à une grave sécheresse qui a généré des coupures de courant et des pénuries alimentaires.

Une fois approuvé par le conseil d'administration du FMI, l'accord permettra "un accès immédiat" à environ 574 millions de dollars.

Dans son communiqué, le FMI explique que la Zambie a accepté de cibler les secours d'urgence sur les plus vulnérables tout en soutenant les efforts d'assainissement budgétaire pour rétablir la viabilité de la dette.

Un accord a été trouvé au niveau des haut-fonctionnaires, après l'examen d'un prêt de 1,3 milliard de dollars accordé en 2022. Le pays africain endetté réclamait de porter son montant à 1,7 milliard de dollars.

Cette aide du FMI intervient "dans le contexte de défis macroéconomiques importants devenus plus complexes à gérer en raison de la grave sécheresse", a souligné Vera Martin, la cheffe de mission du FMI pour la Zambie, citée dans le texte.

Le mois dernier, l'agence alimentaire des Nations Unies a averti qu'une sécheresse causée par le phénomène météorologique El Nino en Zambie avait détruit les cultures, poussant des millions de personnes au bord de la famine. Dans ce pays riche en cuivre, où plus de 80% de la production d'électricité provient de barrages, cette grave sécheresse, qualifiée de "catastrophe nationale" a de plus généré des coupures de courant. De ce fait, le FMI a ramené sa prévision de croissance du PIB 2024 à 2,3%, a précisé le communiqué, soit deux fois moins que l'estimation de décembre 2023.

APS

PALESTINE

Un maire et quatre autres personnes tombés en martyrs dans une frappe sioniste

Le maire de la ville de Nousseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, est tombé en martyr dans une frappe sioniste jeudi soir avec quatre autres personnes, a indiqué vendredi aux médias l'hôpital où les corps ont été admis.

Iyad al-Maghari visitait une station de pompage du réseau d'adduction d'eau alimentant sa ville quand la frappe a visé l'installation vers 22h30 (19h30 GMT) jeudi, a déclaré Mohammad al-Sahi, porte-parole de l'hôpital Martyrs Al-Aqsa de Deir al-Balah,

un peu plus au sud, ajoutant que quatre membres de sa famille avaient également été tués dans cette attaque.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis huit mois, s'est élevé, vendredi, à 36.731 mar-

tyrs et 83.530 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé.

Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

Amnesty exhorte la France à cesser la répression des manifestations pro-palestiniennes

Amnesty International a exhorté la France à cesser la répression des manifestations pro-palestiniennes, affirmant que toutes les manifestations pacifiques sont protégées par le droit international des droits de l'Homme. "Les autorités françaises doivent abandonner les réponses répressives aux rassemblements spontanés de solidarité avec la Palestine. Toutes les manifestations pacifiques

sont protégées par le droit international relatif aux droits de l'Homme et doivent être facilitées par les autorités, même si elles n'ont pas été formellement notifiées à l'avance", a écrit l'ONG sur le réseau social X.

"Au cours de la semaine écoulée, ces manifestations ont été interdites à titre préventif à Paris, à Lyon et à Alençon", précise l'ONG. Pour cette organisation

de défense des droits de l'Homme, le déploiement de drapeaux, de symboles ou de banderoles est une forme légitime d'expression protégée par le droit à la liberté d'expression, qui ne peut être restreinte que dans des "circonstances limitées et exceptionnelles".

De son côté, le Bureau d'Amnesty International auprès des institutions européennes a appelé la France à cesser de répri-

mer les manifestations pro-palestiniennes "spontanées" dans le pays.

Alors que les agressions de l'armée d'occupation sioniste se poursuivent à Ghaza, des rassemblements spontanés et des marches ont lieu, ces dernières semaines, dans toute la France pour exprimer l'inquiétude et la solidarité avec le peuple palestinien.

Le taux de chômage à Ghaza frôle les 80% (OIT)

Le taux de chômage dans la bande de Ghaza frôle les 80% après huit mois d'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne, assiégée par l'armée d'occupation sioniste, selon une agence de l'ONU.

L'agression sioniste, qui a bouclé vendredi son huitième mois, contre ce territoire palestinien a ainsi causé une dévastation sans précédent au marché du travail palestinien et à l'économie en général, montrent de nouvelles données de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du Bureau central palestinien des statistiques. Depuis que l'agression a débuté en octobre 2023, le taux de chômage dans la bande de Ghaza a atteint le chiffre stupéfiant de 79,4%.

En Cisjordanie occupée, qui a également été gravement touchée par la crise, le taux de chômage a atteint 32%. Ces chiffres portent le taux de chômage moyen à 50,8% dans les deux zones du Territoire palestinien occupé.

Selon l'OIT, les taux et les chiffres du chômage ne tiennent toutefois pas compte des personnes qui ont quitté le marché du travail parce que les perspectives d'em-

ploi se sont avérées inexistantes. Le nombre réel de personnes ayant perdu leur emploi est donc encore plus élevé que ce que les chiffres du chômage suggèrent.

Le rapport de l'OIT montre que "le sinistre bilan de la guerre s'accompagne d'une dévastation généralisée des activités économiques et des moyens de subsistance. Cela aggrave les souffrances des Palestiniens dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie et met encore plus en danger leur sécurité et leur bien-être", a déclaré Ruba Jaradat, directrice régionale de l'OIT pour les Etats arabes. Cette note d'information de l'OIT présente également des projections sur l'impact de l'agression sur l'économie et le marché du travail en Palestine occupée pour toute l'année 2024.

En outre, le PIB réel s'est contracté de 83,5% dans la bande de Ghaza et de 22,7% en Cisjordanie au cours des huit derniers mois, et le PIB réel de l'ensemble du Territoire palestinien occupé s'est contracté de 32,8% en moyenne.

Par ailleurs, presque tous les établissements du secteur privé dans la bande de Ghaza ont soit

complètement cessé, soit considérablement réduit leur production. Le secteur a perdu plus de 85% de sa valeur de production - équivalent à 810 millions de dollars - au cours des quatre premiers mois de l'agression.

En Cisjordanie occupée, le secteur privé a subi une réduction de 27% de sa valeur de production, soit 1,5 milliard de dollars, au cours de la même période.

Jeudi, le Directeur général de l'OIT, Gilbert F. Houngbo, avait qualifié la situation à Ghaza de "particulièrement catastrophique".

S'exprimant lors d'une séance spéciale sur la situation des travailleurs des Territoires occupés, organisée dans le cadre de la 112e Conférence internationale du travail, M. Houngbo a affirmé que "cette année a été la plus difficile pour les travailleurs palestiniens depuis 1967. Jamais auparavant la situation n'avait été aussi sombre". "Le marché du travail à Ghaza s'est littéralement effondré. Ghaza est en ruines. Les moyens de subsistance sont anéantis et le travail se fait rare. Les droits du travail ont été décimés", a-t-il ajouté.

CHINE - MALAISIE Vers le renforcement de leur coopération en matière d'application de la loi et de sécurité

Les autorités chinoises et malaisiennes ont organisé, jeudi à Pékin, la 5e réunion du groupe de travail conjoint sur la coopération visant à prévenir et à combattre la criminalité transnationale.

Le conseiller d'Etat et ministre de la Sécurité publique de la Chine, Wang Xiaohong, a co-présidé la réunion avec Saifuddin Nasution Bin Ismail, ministre malaisien de l'Intérieur. M. Wang a déclaré que sous l'orientation stratégique des chefs d'Etat des deux pays, la Chine travaillerait avec la Malaisie pour renforcer les échanges de haut niveau, approfondir la coopération pratique en matière d'application de la loi et de sécurité, et promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Malaisie.

"On espère que les deux parties continueront à renforcer leur coopération dans les domaines de l'anti-terrorisme, de la lutte contre les fraudes par téléphone et les jeux d'argent illégaux transfrontaliers, du travail antidrogue, de la sécurité des réseaux et du renforcement de capacités de la police", a noté M. Wang.

M. Saifuddin a pour sa part déclaré que la Malaisie souhaitait approfondir sa coopération avec la Chine en matière d'application de la loi et de sécurité, de répression de divers crimes transnationaux conformément à la loi, et défendre sérieusement la sécurité et la stabilité des deux pays.

PAKISTAN Retour de plus de 800 réfugiés afghans chez eux (ministère)

Plus de 800 réfugiés afghans sont rentrés chez eux depuis le Pakistan jeudi, a déclaré, vendredi, le ministère afghan des Affaires des réfugiés et du rapatriement. "Plus de 800 réfugiés sont rentrés du Pakistan via les points de passage de Torkham et de Spin Boldak jeudi", a précisé le ministère dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

Le ministère avait annoncé mardi le retour en Afghanistan de plus de 300 familles de réfugiés afghans en provenance des pays voisins. Plus d'un million de réfugiés afghans, dont la plupart sont des migrants sans papiers, seraient rentrés chez eux depuis les pays voisins, le Pakistan et l'Iran, depuis novembre dernier.

Le gouvernement afghan a appelé à plusieurs reprises les migrants afghans vivant à l'étranger à rentrer chez eux et à contribuer au processus de reconstruction de leur pays déchiré par la guerre.

COUP D'ETAT AVORTÉ AU PÉROU Le parquet requiert 18 mois de la détention préventive supplémentaires contre l'ancien président Castillo

Le ministère public du Pérou a requis une prolongation de 18 mois de la détention préventive contre l'ancien président Pedro Castillo, poursuivi pour avoir fomenté un coup d'Etat avorté.

L'ancien chef de l'Etat est en détention préventive depuis le 7 décembre 2022, date à laquelle il avait tenté de renverser l'ordre constitutionnel du Pérou, en ordonnant la dissolution du Congrès.

La première période de sa détention préventive expire ce jeudi et le parquet a justifié sa demande par le risque d'évasion de l'ancien président qui doit rester en prison jusqu'au prononcé du verdict. Le Parquet a introduit sa requête auprès de la Cour Suprême pour adopter une nouvelle ordonnance de mise en détention préventive de Castillo dans l'attente de son procès. Castillo se trouve également sous le coup d'une autre ordonnance de 36 mois de détention préventive pour corruption. Parmi les chefs d'accusation qui pèsent contre lui, figurent les délits de rébellion, abus d'autorité et troubles graves à l'ordre public et pour lesquels le parquet prévoit de requérir 34 ans de prison. Le parquet a mis en garde contre le danger "persistant" de voir Castillo échapper à la justice, puisque son épouse et ses enfants sont exilés au Mexique.

ASEAN

Progrès dans le renforcement de la sécurité alimentaire

Les pays de l'ASEAN prennent des mesures concrètes pour améliorer la production alimentaire afin de garantir la sécurité alimentaire et la nutrition aux niveaux régional et mondial, selon des informations publiées vendredi par le ministère laotien de l'Agriculture et des forêts.

Les représentants des Etats membres de l'As-

sociation des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont réunis dans la province de Vientiane pour la 44e réunion de la Réserve de sécurité alimentaire de l'ASEAN, selon des informations du ministère laotien de l'Agriculture et des forêts.

Au cours de la réunion qui s'est tenue de mercredi à jeudi, les participants ont discuté

de questions relatives à la production alimentaire durable, au commerce des denrées alimentaires et à la sécurité alimentaire.

Au cours de la réunion, le gouvernement laotien a partagé des points de vue communs avec d'autres membres de l'ASEAN et a fait part de ses efforts substantiels pour atteindre la sécurité alimentaire, qui

est l'une des principales priorités du pays.

Le ministre laotien de l'Agriculture et des forêts met en œuvre la stratégie agricole 2025 et la vision 2030 pour soutenir la sécurité alimentaire et la nutrition, la qualité des aliments et le commerce alimentaire, en particulier pour le riz et d'autres cultures céréalières.

APS

COMMUNICATION

M. Laagab rencontre les Directeurs et représentants de la presse écrite et électronique

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a rencontré, jeudi, les Directeurs et représentants de la presse écrite et électronique, qu'il a invités à "traiter, avec professionnalisme, le dossier de la prochaine élection présidentielle prévue le 7 septembre", indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres périodiques organisées par le ministère de la Communication, M. Laagab a appelé les responsables d'établissements médiatiques à "faire preuve d'un haut sens de responsabilité, de vigilance et de professionnalisme dans le traitement des différents événements et questions d'actualité", précise le communiqué.

M. Laagab a exhorté la famille médiatique à "aborder avec professionnalisme le dossier de la prochaine élection présidentielle, prévue le 7 septembre et à couvrir les

activités des partis politiques en toute objectivité et équité afin d'accroître la conscientisation des participants et d'élargir la participation politique aux prochaines échéances".

Dans ce contexte, M. Laagab a réaffirmé avoir "informé les responsables de ces établissements médiatiques de l'importance de se conformer aux dispositions de l'article 3 de la loi organique sur l'information qui exige, lors de l'exercice de l'activité médiatique, le respect de la dignité humaine, l'article 20 qui stipule la vérification de l'information et la confirmation de la source et l'article 35 qui impose le

strict respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle".

Le ministre a souligné que "certains journalistes et responsables sont victimes de sources d'information non fiables, voire de fake-news".

Il a affirmé, dans ce contexte, que "chaque établissement médiatique a sa propre spécificité, sa ligne éditoriale et sa propre méthode de traitement des différentes informations et sujets d'actualité".

Le ministre a cité, dans ce sens, "des dépassements enregistrés par certains établissements médiatiques, appelés à

respecter les règles et déontologie du travail médiatique et ses garde-fous définis par les Autorités de régulation de la presse écrite et de la presse électronique et le Conseil de déontologie et d'éthique professionnelle, dans l'attente de leur installation, ce qui "contribuera à réduire, voire à limiter les dépassements professionnels et déontologiques via les différents médias et soutenir le professionnalisme". Par ailleurs, le ministre a écouté "une série de préoccupations soulevées par les responsables des établissements médiatiques participants", conclut le communiqué.

JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE Lancement en juillet d'une plateforme numérique destinée aux publications du HCA (Assad)

Une nouvelle plateforme numérique dédiée à toutes les publications du Haut conseil de l'Amazighité (HCA) sera lancée en juillet, a indiqué vendredi le Secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad dans le cadre de la célébration de la journée nationale du livre et de la bibliothèque (7 juillet), abritée cette année par la wilaya d'Illizi.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie commémorative de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droits, Laid Rebga, M. Assad a fait savoir "qu'une nouvelle plateforme numérique destinée aux publications du HCA sera lancée avec contenu à la portée des chercheurs et des lecteurs algériens intéressés par la langue et la culture amazighe, et ce à l'occasion de la célébration de la 62e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse".

En outre, le HCA procédera à la réception d'une série de dons de livres offerts par des personnalités nationales éminentes, ayant exprimé leur volonté de contribuer à la protection et à la préservation de la Mémoire nationale, ajoute le même responsable.

M. Assad a précisé que le HCA "enregistre avec une grande fierté le succès remarquable du livre écrit en amazighe, désormais présent sur toutes les étages des bibliothèques dans plusieurs wilayas", ajoutant dans le même sillage, qu'un nombre considérable des jeunes chercheurs "se lancent en force dans le domaine de l'écriture en langue amazighe".

A noter que l'objectif constant du HCA consiste en le renforcement de la publication du livre écrit en amazighe tout en permettant la présence de toutes les publications dans les expositions nationales et internationales du livre, et dans les manifestations culturelles officielles organisées par les départements ministériels, partenaires du même organisme, selon le même responsable.

Dans le même sillage, il a affirmé

que la place du livre "demeurera centrale dans le programme des activités du Conseil qui organise avec un grand professionnalisme le Prix du Président de la République de la littérature et de la langue amazighe, et ce grâce au patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune garantissant un cadre compétitif en vue de mettre en avant l'innovation et de promouvoir la culture amazighe, ce qui a été concrétisé avec la publication de toutes les œuvres couronnées dans les quatre dernières éditions, avec 40 publications dans la littérature, la linguistique, le patrimoine immatériel, les recherches technologiques et la numérisation".

M. Assad a ajouté que le HCA "a publié six nouveaux ouvrages depuis le début de l'année", un effort culturel qui, a-t-il dit, insufflera un nouvel élan à la mémoire nationale, protégera le patrimoine culturel et linguistique national, enrichira la bibliothèque nationale et préservera la sécurité identitaire".

A cette occasion, le même responsable a passé en revue les principales réalisations du HCA qui célèbre le 29e anniversaire de sa création, en matière d'écriture, de livre, de traduction et de publication, ce qui a permis, a-t-il dit, de bâtir une base de données cognitive qui a créé la 1er bibliothèque numérique, au titre de la promotion de la langue amazighe, d'autant plus que les efforts se poursuivent, en vue de renforcer le capital du HCA, afin de se hisser à la hauteur des importants espaces de documentation dans le pays.

Le SG du HCA s'est en outre félicité de l'institution, par le président de la République, de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, en reconnaissance de la place du Savoir et de la culture dans l'espace public et en commémoration de l'acte odieux de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) relevant de l'Armée coloniale française en 1962, à savoir l'incendie de la bibliothèque universitaire de la ville d'Alger qui regorgeait d'ouvrages

culturels et scientifiques ayant dépassé 500.000 livres et manuscrits, un crime d'Etat qui s'ajoute aux crimes du colonialisme français en Algérie.

Selon l'intervenant, le HCA a adhéré à la célébration de cette journée nationale distinguée, mû par sa foi en son rôle, en tant qu'instance officielle en charge d'activer l'action culturelle sur le terrain, dans l'objectif de promouvoir la langue amazighe.

Il a appelé les jeunes universitaires et les associations culturelles au niveau local, à contribuer à la démarche de transcription du patrimoine culturel et linguistique local et à encourager la publication en langue amazighe et en écriture authentique "tifinagh".

M. Assad a, d'autre part, animé une conférence scientifique sur "les efforts de l'Etat en matière de promotion du livre et de la lecture en langue amazighe en Algérie", à travers laquelle, il a présenté un exposé sur les activités dudit Commissariat et les efforts de promotion de Tamazight.

Le conférencier a, également, évoqué l'enseignement de la langue amazighe dans les deux wilayas d'Illizi et de Tamanrasset, citant certaines difficultés auxquelles est confrontée le processus d'enseignement.

En marge de cette conférence scientifique, dont les travaux se sont déroulés à la salle des conférences de la résidence officielle de la wilaya "Tassili", en présence des autorités locales, des élus, de l'Amenokal du Tassili N'ajjer, de membres de la famille révolutionnaire, d'associations culturelles et de représentants de la société civile et 6 enseignants de la langue amazighe dans la wilaya d'Ilizi, ont été honorés.

Au terme de cette visite, M. Assad a animé une rencontre interactive avec la société civile, dans laquelle, il a mis l'accent sur les efforts déployés pour la promotion de la langue amazighe, toutes variétés linguistiques confondues.

CULTURE

Nouvelles avancées socio-professionnelles pour les artistes et opération nationale de distribution de livres

La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a présidé, jeudi au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, la signature d'une convention-cadre visant une meilleure prise en charge socio-professionnelle de l'artiste, et donné le départ à une caravane nationale de distribution de livres à travers l'ensemble du territoire national.

En présence de représentants, des deux chambres parlementaires et du ministère du Travail, ainsi que de responsables d'institutions culturelles sous tutelle et de plusieurs artistes dans les différentes disciplines, la ministre de la Culture et des Arts, a présidé les deux événements qui marquent successivement, les Journées nationales, du livre et des Bibliothèques, et de l'artiste, célébrées respectivement, les 7 et 8 juin de chaque année.

Cette convention-cadre, qui permettra aux professionnels des arts de bénéficier de plus d'avantages sociaux qui viennent s'ajouter à ceux consacrés par la loi sur le statut de l'artiste promulguée en octobre 2023, est le résultat de la mise en œuvre des textes d'application des lois sur l'artiste et les intermittents du spectacle.

Elle a été signée, pour le ministère de la Culture et des Arts, par le directeur de l'administration, Abdelkader Benaldjia, et le directeur central du développement et de la promotion des Arts, Cheddad Bezia, et du côté de la Mutuelle Indépendante des Fonctionnaires d'Algérie (MIFA), par le président de son Conseil d'administration, Mohamed Rida Louahem M'sabah.

La possibilité de création de coopératives artistiques qui offriront aux professionnels des arts un cadre légal et organisé pour la domiciliation et la réalisation de leurs projets a également été annoncée et expliquée, tout comme la plateforme "Art.9C", lancée par Soraya Mouloudji et destinée à la demande d'établissement et au renouvellement de la carte d'artiste, tout en assurant à son titulaire un suivi en ligne de son dossier administratif et de son parcours artistique.

Projeté sur grand écran, le détail des points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre, qui marque ainsi une autre avancée significative quant à la prise en charge socio-professionnelle des artistes, a été développé par l'inspecteur général du ministère de la Culture et des Arts, Missoum Laroussi, relayé par la présidente du Conseil national des Arts et des Lettres (CNAL), Djazia Fergani, qui s'est chargée de présenter la plateforme "Art.9C". La ministre a déclaré l'"existence de 222 disciplines artistiques, réparties sur neuf chapitres, dont deux récemment créés, et qui concernent +Les Arts de la rue+ et +Les Arts numériques+."

Auparavant et à l'entrée du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, la ministre, accompagnée d'une pléiade d'artistes, écrivains, éditeurs, écrivains, poètes, plasticiens, comédiens, musiciens et chanteurs, a donné le départ à une opération de distribution de 168706 livres dans les différents domaines de la Science, l'Histoire et les Lettres, à travers les wilayas de l'ensemble du territoire national. La première caravane, dont le départ a été donné jeudi, concerne les bibliothèques de lecture publique, ainsi que les organismes et associations culturelles de 22 wilayas qui bénéficieront ainsi de quelques 60598 ouvrages, pour que cette opération de distribution se poursuive sur les 36 wilayas restantes, le 4 juillet prochain, à la veille de la célébration du 62ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la Jeunesse, ou quelques 108108 livres attendent d'être distribués", a annoncé le département de la Culture et des Arts.

APS

CHINE

L'hélicoptère chinois AC311A passe avec succès un essai de vol avec charge sous élingue à Lhassa

L'hélicoptère civil AC311A développé indépendamment par la Chine a passé avec succès un important test de vol avec charge sous élingue au-dessus d'une région de plateau à Lhassa, dans la région autonome du Xizang (sud-ouest de la Chine), selon l'Aviation Industry Corporation of China (AVIC).

L'hélicoptère léger a récemment effectué ce test de vol en transportant sous élingue 325 kg de fret au-dessus d'un aéroport général situé à 3.680 m d'altitude à Lhassa, a indiqué l'AVIC, principal constructeur aéronautique

du pays. En soulevant et élinguant le fret, l'AC311A a effectué en douceur une série d'essais en vol, tels que l'ascension, le virage, le vol en palier et le vol plané, avant d'atterrir en toute sécurité. Tout au long du processus,

l'hélicoptère AC311A a fait preuve d'une bonne maîtrise de vol et d'une bonne stabilité dans les conditions de plateau, a affirmé l'AVIC. L'AC311A à six places est un hélicoptère civil monomoteur léger de deux tonnes.

Il a une masse maximale au décollage de 2.250 kg, une vitesse de croisière maximale de 240 km/h, un rayon d'action maximal de 630 km et un plafond de service allant jusqu'à 6.000 m, selon son constructeur.

ETATS-UNIS

Des compagnies de technologie visées par une enquête pour pratiques anticoncurrentielles

Le gouvernement américain va ouvrir des enquêtes pour déterminer si OpenAI, Nvidia et Microsoft se sont, ou non, rendus coupables de pratiques anticoncurrentielles, a rapporté jeudi le New York Times. Selon le quotidien, le ministère de la Justice va mener les investigations concernant le concepteur de semi-conducteurs Nvidia et l'Agence américaine de la concurrence (FTC) va se consacrer à OpenAI et Microsoft.

Depuis le lancement de l'interface ChatGPT, en novembre 2022, une course effrénée s'est engagée pour prendre l'ascendant dans l'intelligence artificielle (IA) dite généra-

tive. Le développement de cette technologie requiert des investissements colossaux, principalement dans des serveurs et des processeurs pour entraîner les logiciels, appelés modèles de langage, qui pourront répondre à des demandes en langage courant.

Seule une poignée de géants technologiques ont la capacité de consacrer les sommes nécessaires pour devenir un acteur légitime de l'IA générative. OpenAI est très bien positionné, car il a été le premier à proposer son interface ChatGPT.

Microsoft a aussi pris de l'avance, grâce à un partenariat

avec OpenAI, en déclinant cette technologie dans des produits et services grand public, ce qui lui a permis de commencer à monétiser ses investissements.

Nvidia, lui, occupe une position centrale dans l'industrie des semi-conducteurs. Ses puces, appelées cartes graphiques (GPU), sont, de très loin, les plus demandées pour développer l'IA générative.

Début janvier, la FTC avait annoncé avoir lancé une enquête sur les investissements colossaux de Microsoft, Google et Amazon dans les principales start-up d'intelligence artificielle générative, OpenAI et Anthropic.

Le vaisseau Starliner de Boeing s'est amarré à l'ISS avec ses premiers astronautes

Le vaisseau Starliner de Boeing, qui transporte pour la première fois deux astronautes, s'est amarré à la Station spatiale internationale jeudi, une étape cruciale franchie malgré des problèmes rencontrés sur le système de propulsion de la capsule peu avant la manœuvre.

Cette mission, attendue depuis des années, représente un enjeu majeur pour le géant aéronautique et la Nasa.

L'agence spatiale américaine a commandé il y a dix ans aux entreprises américaines Boeing et SpaceX deux nouveaux véhicules pour acheminer ses astronautes jusqu'à la Station spatiale (ISS). Si SpaceX joue déjà ce rôle de taxi spatial depuis qua-

tre ans, le programme de Boeing a lui pris des années de retard.

Cette première mission avec équipage pour Starliner vise à démontrer que le véhicule est sûr pour commencer ses opérations régulières.

Après un décollage de Floride la veille, le vaisseau s'est doucement approché jeudi de l'ISS, qui évolue à 400 km au-dessus de la Terre et file à environ 28.000 km/h.

L'amarrage a eu lieu à 17H34 GMT, soit environ une heure et vingt minutes après l'horaire prévu initialement.

Des problèmes sur certains des propulseurs du vaisseau, utilisés pour réaliser de petits ajustements de trajectoire, ont re-

tarde l'approche finale. Jusqu'à cinq de ces petits propulseurs, sur 28 au total, ont fait défaut à un moment donné, a expliqué une commentatrice lors de la retransmission en direct de la Nasa. Mais quatre ont finalement pu être remis en fonctionnement, fournissant ainsi le nombre nécessaire pour l'opération. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la Nasa avait annoncé que deux nouvelles fuites d'hélium, en plus d'une préalablement connue, avaient été détectées en vol sur le vaisseau.

Ces fuites ne représentent pas "un danger pour la sécurité de l'équipage et du vaisseau, ou pour la mission", avait déclaré Jim May, un responsable de chez Boeing, dans

un message relayé jeudi matin par le géant aérospatial. L'une des fuites, située sur l'un des propulseurs du vaisseau, avait été identifiée avant le décollage. Il avait alors été décidé de ne pas la réparer, car après analyse la Nasa l'avait qualifiée de "petite" et estimé qu'elle ne représentait pas de danger.

L'hélium n'est pas un gaz inflammable, mais il est utilisé pour le système de propulsion du vaisseau. Il n'était pas clair dans l'immédiat si ces fuites étaient liées au problème de propulseurs rencontré juste avant l'amarrage. Le vaisseau vide avait déjà atteint l'ISS une fois en 2022, mais c'est la première fois qu'il transporte des astronautes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE WILAYA D'ALGER CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS COMMUNE DE DJASR KASANTINA

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales n° 07/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr Kasantina lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimales pour la réalisation du projet suivant :

OBJET : Réaménagement d'une place commémorative avec clôture centre ville Djasr Kasantina

Le projet est destiné aux soumissionnaires et candidats justifiant les conditions d'éligibilités suivantes :

1. Capacités professionnelles :

Un certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale en « Bâtiments » de catégorie quatre (4) ou plus

2. Capacités financières :

- La Moyenne des Bilans des trois (03) dernières années avec un chiffre d'affaire (-2020-2021-2022-) dépassant ou égale à 14 000 000,00 DA.

3. Capacités techniques :

- Une (01) attestation de Bonne exécution de même nature (travaux similaires) aux Projets délivrés par les maires d'Ouvrages -services publics- signée et enregistrée (projet réalisé durant les cinq dernières années) joindre contrat ou marché visé.

En Moyens Humains : ayant au moins un (01) architecte ou master en architecture justifié par un diplôme et attestation d'affiliation ou cours de validité)

En Moyens Matériels : ayant au moins un camion de (2,5)T (propriétaire de l'engin) avec carte grise et police d'assurance en cours de validité

- Ayant au moins un retro chargeur (propriétaire de l'engin) avec carte grise et police d'assurance en cours de validité

Peuvent se rapprocher de :

Siège de l'Assemblée Populaire Communale De DJASR KASANTINA

sis Nouveau siège communal Rue Moudjahid Touati Saadi Hai el hayet

N°NIF : 098416269000132

En vue du retrait du cahier des charges contre un paiement de la somme de cinq mille Dinars (5 000,00 DA) payé auprès du trésorier communal de Djasr Kasantina-Siège de la commune.

- dispositions émanant du cahier des charges est arrêté à 13 h à l'adresse suscitée, le dernier jour de la préparation des offres fixée à Dix (10) jours en référence à la première parution sur la presse nationale et le BOMAGP.
- La durée de validité des offres est : la période de préparation des offres augmentée de Trois (03) Mois.
- Le dossier de candidature (I), l'offre technique (II) et l'offre financière (III) seront fermés, cachetés séparément dans trois (03) enveloppes intérieures et insérées dans l'enveloppe extérieure comme suit :

- 1. Enveloppe N° 01 : Le dossier de candidature (voir cahier des charges)
2. Enveloppe N° 02 : L'offre technique (voir cahier des charges)
3. Enveloppe N° 03 : L'offre financière (voir cahier des charges)
4. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
5. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
6. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
7. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
8. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
9. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
10. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
11. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
12. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
13. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
14. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
15. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
16. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
17. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
18. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
19. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
20. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
21. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
22. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
23. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
24. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
25. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
26. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
27. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
28. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
29. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
30. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
31. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
32. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
33. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
34. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
35. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
36. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
37. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
38. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
39. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
40. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
41. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
42. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
43. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
44. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
45. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
46. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
47. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
48. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
49. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
50. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
51. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
52. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
53. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
54. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
55. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
56. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
57. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
58. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
59. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
60. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
61. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
62. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
63. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
64. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
65. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
66. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
67. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
68. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
69. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
70. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
71. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
72. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
73. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
74. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
75. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
76. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
77. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
78. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
79. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
80. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
81. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
82. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
83. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
84. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
85. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
86. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
87. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
88. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
89. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
90. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
91. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
92. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
93. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
94. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
95. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
96. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
97. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
98. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
99. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)
100. Le dossier des pièces annexes (voir cahier des charges)

Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N° 07/2024

Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djasr Kasantina.

Projet :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLES ET EVALUATION DES OFFRES »

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la Commune de Djasr Kasantina, le jour correspondant au dernier jour de la préparation des offres à 13 h 30mn.

DK NEWS

Anep : 2416019337 du 09/06/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICSET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

DE LA WILAYA DE BOUIRA.

Numéro d'identification Fiscale : 408015000010066

PREMIERE (1^{er}) MISE EN DEMEURE

N° 02/DTP/2024

Compte tenu des dispositions du marché N° 07/DTP/2024 du 21/03/2024, visé par la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira sous le N° 071 du 13/03/2024, et visé par le contrôleur Budgétaire sous le N° 117 du 21/03/2024, relatif au projet de - ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA -EXERCICE 2024 (W.Bouira).

Lot 04: Entretien du CW 24 de FK 13-000 au FK 19-500, communes d' AHL EL KSAR et OULED RACHED.

Conclu entre Mr le ministre des travaux publics et des infrastructures de base, représenté par le directeur des travaux publics d'une part et l'entreprise SARL BOUZEGZA TP d'autre part, et

- Vu l'ODS N°01 du démarrage des travaux du 27/03/2024 ;

- Vu l'ODS N°02 de l'arrêt des travaux du 28/03/2024 ;

- Vu l'ODS N°03 du reprise des travaux du 22/04/2024 ;

- Vu la lettre N°1453/DTP/602/SEEIB/2024 du 05/05/2024 ;

- Vu la lettre N°1580/DTP/641/SEEIB/2024 du 13/05/2024 ;

- Vu le retard dans l'avancement des travaux, par rapport au planning prévisionnel des travaux, sans aucun motif valable.

- Vu les différentes visites de chantier effectuées par le maître de l'ouvrage, ou il a été constaté qu'aucune disposition n'a été prise pour améliorer la cadence de l'avancement des travaux.

L'entreprise SARL BOUZEGZA TP, élisant domicile à Cité Boulazazene, Keddara, Wilaya de Boumerdes, est mise en demeure de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, afin d'augmenter la cadence des travaux, et ce, dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication du présent avis dans la presse nationale.

Faute de quoi, les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées à son encontre.

DK NEWS

Anep : 2416019324 du 09/06/2024

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS) Les résultats des quarts de finale

Résultats des quarts de finale de la Coupe d'Algérie 2024, de handball seniors messieurs, disputés vendredi :

M Bordj Bou Arreridj - MC Oued Tlélat	28-23
IC Ouargla - JS Bir Mourad Rais	31-30
O El Oued - AB Barika	35-29

NB : le quatrième quart de finale opposant la JSE Skikda au vainqueur du huitième (CR Bordj Bou Arreridj - HBC El-Biar) sera programmé ultérieurement, en raison des réserves introduites par le CRBBA après sa défaite en huitièmes face au HBC El Biar (38-40, après prolongation). La commission de discipline de la FAHB n'a pas encore rendu son verdict.

HANDBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (DAMES) Les résultats partiels des huitièmes de finale

Résultats partiels des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie 2024, seniors dames, à l'issue des matchs disputés vendredi et devant se poursuivre mardi prochain :

Vendredi :

NRKG Alger - HBC El Biar	12-34
CS Mouloud Mammeri - MC Alger	16-25
TS Sétif - HC Mila	23-21

Mardi :
A Harcha (Alger) : CF Boumerdes - AF Sétif (17h00)

NB : l'IC Ouargla, l'AU Annaba et OS El Oued sont directement qualifiés en quarts de finale.

VOLLEYBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS) Ouled Aduane et Theniet El Abed passent en finale



La JSC Ouled Aduane et CAS Theniet El Abed se sont qualifiés en finale de la Coupe d'Algérie 2024 de volley-ball (seniors messieurs), en s'imposant respectivement devant la JS Messelmoun (3-0) et l'ES Sétif (3-1), en demi-finales disputées vendredi.

Vainqueurs du trophée en 2022, les volleyeurs d'Ouled Aduane n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires en remportant les trois sets sur les scores de (25-21, 25-21, 25-18).

De son côté, CAS Theniet El Abed, nouveau promu en Nationale 1 la saison prochaine, s'est hissé en finale pour la première fois de l'histoire en battant l'ES Sétif par trois sets à un (25-19, 25-23, 20-25, 27-25).

Résultats des demi-finales :

JSC Ouled Aduane - JS Messelmoun	(3-0 : 25-21, 25-21, 25-18)
CAS Theniet El Abed - ES Sétif	(3-1 : 25-19, 25-23, 20-25, 27-25)

ATHLÉTISME - LANCER DU DISQUE Nouveau record d'Algérie pour Oussama Khenouci

L'athlète Oussama Khenouci a établi un nouveau record d'Algérie au lancer du disque, avec un lancer mesuré à 63,43 mètres, lors d'un meeting international d'athlétisme, disputé vendredi en Hongrie, et pendant lequel il s'était emparé de la première place.

L'international du CR Belouizdad améliore ainsi son propre record national dans cette spécialité, qu'il détenait depuis le 2 juin courant, avec un lancer à 62,95 mètres réalisé lors d'un précédent meeting international en Hongrie.

Même l'ancien record national, en 61,78 mètres, était détenu par Khenouci depuis le 17 juin 2023, lorsqu'il avait brillé lors d'un autre meeting international, disputé à Veszprem, en Hongrie.

Grâce à son travail acharné, le Belouizdadi se trouve sur une



course ascendante depuis quelques mois, gagnant quelques cen-

timètres supplémentaires à chaque nouveau meeting, et c'est

de bon augure en prévision des importantes échéances à venir.

CYCLISME - TOUR DU CAMEROUN (7E ÉTAPE) L'Algérien Slimane Badlis en 5^e position

L'Algérien Slimane Badlis est entré en cinquième position lors de la septième étape de l'édition 2024 du Tour du Cycliste Cameroun, disputée vendredi matin, sur une distance de 101 kilomètres, entre Douala et Pouma, au moment où ses compatriotes ont occupé des classements situés plus bas dans la hiérarchie.

Le meilleur d'entre eux a été Ayoub Sahiri, entré en huitième position, devant Abdallah Benyoucef (16e), Hamza Megnouche (33e) et Oussama Mimouni (40e).

Cette septième étape a été

remportée par le Burkinabé Vincent Mouni, en 2h31:30, suivi du Camerounais Clovis Kamzong Abossolo (même temps), au moment où un autre Burkinabé, Yamego Satummin, a complété le podium, également avec le même temps.

À l'issue de cette septième étape, le Camerounais Clovis Kamzong Abossolo a conservé le maillot jaune de leader, au moment où l'Algérien Ayoub Sahiri a conservé aussi bien le maillot à pois rouges, destiné au meilleur grimpeur, que le maillot blanc, destiné au meilleur espoir de moins de 23 ans.

L'Algérie participe avec six coureurs à cette compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Le sixième représentant national dans ce Tour est Zaki Boudar.

Outre la sélection nationale algérienne, dirigée par le coach Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la prochaine étape, la huitième, est prévue samedi, sur un circuit fermé de 95 kilomètres, entre Yaoundé et Ngomedzap.

BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (DAMES) Le GS Cosider premier qualifié en finale



Les joueuses du GS Cosider ont décroché leur ticket pour la finale de la Coupe d'Algérie 2024, en s'imposant devant celles du MT Sétif sur le score de 55 à 44, en demi-finale disputée vendredi à Tizi Ouzou.

Sacrées championnes d'Algérie 2024 face au même adversaire, les joueuses du GS Cosider visent désormais un doublé historique pour ce club fondé en 2018. La deuxième demi-finale, programmée le vendredi 21 juin, opposera le MC Alger (tenant) à l'USM Alger. La finale de Coupe d'Algérie féminine de basket 2024 est prévue le 12 juillet prochain, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

Résultats partiels des demi-finales de la Coupe d'Algérie 2024 de basket-ball (dames):

Vendredi :

GS Cosider - MT Sétif	55 - 44
-----------------------	---------

Reste à jouer / Vendredi 21 juin (16h00) :
A Hydra : USM Alger - MC Alger.

MONDIAL-2026 (QUALIF'S/ GR.G - 4^E JOURNÉE) OUGANDA-ALGÉRIE Départ des "Verts" pour Kampala



COUPE DU MONDE 2026 (QUALIFICATIONS/ ZONE AFRIQUE) 3^E JOURNÉE Résultats partiels

Résultats partiels des rencontres de la 3^e journée des qualifications de la Coupe du Monde 2026 de football (Zone Afrique), disputées mercredi, jeudi, et vendredi, devant se poursuivre samedi :

Mercredi, 5 juin :

Sierra Leone - Djibouti (Groupe A) 2-1

Togo - Soudan du Sud (Groupe B) 1-1

République Centrafricaine - Tchad (Groupe I) 1-0

Namibie - Libéria (Groupe H) 1-1

Tunisie - Guinée équatoriale (Groupe H) 1-0

Jeudi, 6 juin :

Malawi - Sao Tomé-et-Principe (Groupe H) 3-1

Guinée-Bissau - Ethiopie (Groupe A) 0-0

Mauritanie - Soudan (Groupe B) 0-2

Libye - Maurice (Groupe D) 2-1

Congo - Niger (Groupe E) (le Niger s'impose par forfait 3-0)

Egypte - Burkina Faso (Groupe A) 2-1

Sénégal - RD Congo (Groupe B) 1-1

Bénin - Rwanda (Groupe C) 1-0

Algérie - Guinée (Groupe G) 1-2

Mali - Ghana (Groupe I) 1-2

Vendredi, 7 juin :

Zimbabwe - Lesotho (Groupe C) 0-2

Mozambique - Somalie (Groupe G) 2-1

Kenya - Burundi (Groupe F) 1-1

Ouganda - Botswana (Groupe G) 1-0

Madagascar - Comores (Groupe I) 2-1

Angola - Eswatini (Groupe D) 1-0

Nigeria - Afrique du Sud (Groupe C) (en cours)

Maroc - Zambie (Groupe E) (en cours)

Côte d'Ivoire - Gabon (Groupe F) (en cours)

Samedi, 8 juin :

Cameroun - Cap-Vert (Groupe D) 14h00

Gambie - Seychelles (Groupe F) 17h00

NB : Les premiers de chaque groupe seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la FIFA.

L'équipe algérienne de football s'est envolée samedi pour la capitale ougandaise Kampala, à bord d'un vol spécial, en vue du match face aux "Cranes", lundi au national Mandela stadium (17h00, algérienne), pour le compte de la 4^e journée du groupe G des qualifications à la Coupe du monde 2026.

Les coéquipiers du capitaine Aissa Mandi arriveront sur le sol ougandais aux alentours de 21h00 (heure algérienne), avant de rejoindre leur lieu d'hébergement, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Les "Verts" effectueront deux séances d'entraînement à Kampala, dont celle prévue dimanche sur le terrain principal à l'heure du match.

Battu jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki face à la Guinée (1-2), l'équipe nationale est appelée à se racher à Kampala pour éviter d'hypothéquer ses chances de qualification dans ce nouveau format des qualifica-

tions pour le premier mondial à 48 équipes.

L'Algérie avait bien commencé cette campagne qualificative, en remportant ses deux premiers matchs, disputés en novembre 2023, d'abord à domicile face à la Somalie (3-1) puis à Maputo devant le Mozambique (2-0), d'où l'importance de renouer avec le succès dès cette sortie à Kampala. Les joueurs du coach national Vladimir Petkovic devront faire face à une équipe ougandaise qui s'est relancée vendredi en battant à domicile le Botswana (1-0). Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

Blessé, Brahimi forfait face à l'Ouganda lundi (FAF)

Le milieu de terrain et capitaine de l'équipe nationale de football, Yacine Brahimi, blessé, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'Ouganda, lundi au Mandela national stadium à Kampala (17h00, algérienne), comptant pour la 4^e journée (Gr.G) des qualifications du Mondial-2026, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), vendredi dans un communiqué.

"Le sociétaire d'Al-Gharafa (Qatar) a ressenti en effet des douleurs au niveau des ischio-jambiers au cours de la rencontre jeudi soir face à la Guinée (1-2). L'examen médical complémentaire qu'il a effectué ce vendredi matin a révélé une lésion", précise la même source.

"Par conséquent, Brahimi a été autorisé à quitter le stage par le sélectionneur national, Vladimir Petkovic", conclut la FAF.



Titularisé par le sélectionneur national Vladimir Petkovic, Brahimi avait cédé sa place en seconde période (59^e) à l'attaquant Baghdad Bounedjah. L'équipe nationale a raté une belle occasion de creuser l'écart en tête, en s'inclinant contre toute attente face à la Guinée (1-2), au stade Nelson-Mandela de

Baraki, à l'occasion de la 3^e journée. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des dix groupes passeront par les barrages.

SIDI BEL ABBES Achèvement des études liés à la rénovation du stade 24-février 1956 (responsable)



Les études liées à la rénovation et la mise à niveau du stade 24-février 1956 de Sidi Bel Abbes viennent d'être achevées permettant le lancement des chantiers de réhabilitation au plus tard, en septembre prochain, a-t-on appris, samedi, auprès de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Dans une déclaration à l'APS, le premier responsable de la DJS, Baddredine Gharbi, a affirmé que les études en question ont été finalisées, ajoutant que "tout est prêt pour le lancement des travaux de modernisation du stade".

Il a, en outre, mis en valeur cette opération initiée par la tutelle, visant à réhabiliter l'une des plus grandes enceintes footballistiques du pays, vu que ce stade peut accueillir plus de 50.000 spectateurs.

Une opération rendue des plus nécessaires, selon le même responsable, en raison de l'état de "dégradation avancé" de cette infrastructure.

Les travaux de rénovation du stade inauguré le 19 juin 1981 à l'occasion de la finale de la coupe d'Algérie, toucheront ses différents équipements, tels que le terrain qui sera doté d'une pelouse naturelle en "hybride". La même opération sera effectuée aussi sur le terrain annexe et un autre terrain d'entraînement doté d'une pelouse synthétique sera réalisé, a précisé le DJS.

Il sera également question de poser une nouvelle piste d'athlétisme, d'installer des nouveaux sièges dans les tribunes, ainsi que d'autres travaux à même de permettre à ce stade de disposer de tous les critères exigés par les instances footballistiques internationales pour son homologation.

En attendant l'achèvement des travaux de rénovation qui devraient durer une année, le club local, l'USM Bel-Abbes qui évolue depuis la saison passée en championnat inter-ligues, va recevoir ses adversaires, lors de l'exercice prochain, au stade des frères Amarouche, qui bénéficiera lui aussi de travaux de réhabilitation dans les prochaines semaines, souligne-t-on de même source.

L'USMBA qui compte deux trophées de coupe d'Algérie dans son palmarès (1992 et 2018), évoluait il y a quelques années en Ligue 1, avant de subir deux rétrogradations de suite, pour se retrouver, depuis 2022, au troisième palier.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (28^E JOURNÉE) Le CSC et le CRB toujours au coude à coude, l'ESBA se relance dans la course au maintien

l'ES Ben Aknoun a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en dominant l'Entente de Sétif (1-0), en match disputé vendredi après-midi à Alger, pour le compte de la 28^e journée de Ligue 1 Mobilis, alors que les deux prétendants à la deuxième place, le CS Constantine et le CR Belouizdad ont fait match nul respectivement (1-1) contre le MC Oran et (0-0) et le MC Alger.

Malgré la difficulté de la tâche, face à un adversaire condamné à gagner pour espérer se sauver du purgatoire, l'Aigle noir avait commencé par tenir bon, se procurant même quelques belles occasions de scorer. Mais l'expulsion de deux de ses joueurs a fini par inverser la donne, et l'ESBA en a pleinement profité, en marquant le but de la victoire en toute fin de match, par l'inévitable Abderrahmane Hachoud (84).

Un succès qui porte le capital de l'Etoile à 32 unités, soit à une longueur du MC Oran, qui est allé chercher un bon nul de son déplacement chez le CS Constantine (1-1).

En effet, après l'ouverture du score par les Sanafir, grâce à Bouguerra (15), les gars d'El Hamri ont réagi de manière quasi immédiate, grâce à Kerroum, qui inscrit le but de l'égalisation à la 22'.

Un but O combien important pour les Oranais, car il les maintient devant leur principal concurrent pour le maintien, l'ESBA, alors que le CSC a laissé filer deux nouveaux points à domicile, en l'espace d'une semaine, et qui risquent de lui coûter très cher dans la course à la deuxième place, surtout que son principal concurrent, le CR Belouizdad ne donne pas l'impression de vouloir lâcher prise.

Le Chabab a réussi en effet à gri-

gnoter un point dans le derby algérois face au MCA (0-0), se maintenant ainsi à la deuxième place du classement général, ex-aequo avec le CSC, avec 50 points pour chaque club.

Autant dire que rien n'est encore joué pour cette fameuse deuxième place, qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, et que la lutte sera probablement acharnée entre ces deux clubs dans ce qui reste du parcours.

Ce qui devrait être le cas même pour l'US Biskra, battue (2-1) chez le MC El Bayadh et qui se voit sérieusement menacée de relégation, surtout qu'elle aura un calendrier relativement difficile dans cette dernière ligne droite du parcours.

En effet, après avoir réalisé un bon début de saison, les Zibans se sont compliqués la vie pendant la phase retour, en enchaînant les mauvais résultats, aussi bien à l'extérieur qu'à domicile.

D'ailleurs, l'USB n'a récolté que deux points au cours des six derniers matchs, et cette situation a fini par la plonger en plein dans la zone de turbulences, à seulement trois journées de la tombée de rideau. L'USB doit donc se ressaisir et au plus vite, au risque de se faire supplanter par le MCO et l'ESBA. De son côté, l'USM

Alger avait commencé par mener à Béchar, grâce à l'auto-goal de Benamar (28'), avant de subir un incroyable retournement de situation (2-1), après les réalisations de Bouchiba (39') et Souibaâ (88').

Autre club algérois à avoir laissé des plumes au cours de cette 28^e journée, le Paradou AC, qui s'est incliné (2-0) chez le NC Magra, alors que la JS Kabylie a réussi à ramener un bon nul de son déplacement chez l'ASO Chlef (1-1), alors qu'elle avait commencé par être menée au score.

Le carton du jour est à mettre à l'actif de l'USM Khenchela, qui est allé l'emporter (5-2) chez la lanterne rouge, l'US Souf, grâce notamment à Omyeole, auteur d'un triplé aux 2', 67' et 69', alors que côté USS, c'est Hadj-Saâd qui s'était offert un doublé aux 58' et 84'.

Un précieux succès, qui permet à l'USMK de se hisser à la 9^e place du classement général, avec 38 points, alors que l'USS (dernier/7pts) est déjà relégué en Ligue 2.

Tous les matchs de cette 28^e journée se sont joués à huis clos, sur décision des hautes instances du football national, consécutivement aux fâcheux incidents qui ont entaché le match en retard de lundi dernier, entre le CSC et l'USMA (1-1).

Résultats et classement

Résultats complets et classement de la Ligue 1 Mobilis de football, à l'issue de la 28^e journée, disputée vendredi, à huis clos :

US Souf - USM Khenchela	2-5
NC Magra - Paradou AC	2-0
ES Ben Aknoun - ES Sétif	1-0
JS Saoura - USM Alger	2-1
ASO Chlef - JS Kabylie	1-1
MC Alger - CR Belouizdad	0-0
MC El Bayadh - US Biskra	2-1
CS Constantine - MC Oran	1-1

Classement:	Pts	J
1). MC Alger	62	28 Champion 2023-2024

2). CR Belouizdad	50	28
-). CS Constantine	50	28
4). USM Alger	43	28
5). ES Sétif	42	28
6). Paradou AC	39	28
-). JS Saoura	39	28
8). JS Kabylie	38	28
-). USM Khenchela	38	28
10). NC Magra	37	28
11). ASO Chlef	35	28
-). MC El Bayadh	35	28
13). US Biskra	33	28
-). MC Oran	33	28
15). ES Ben Aknoun	32	28

16). US Souf	7	28 Reléguée en L2.
--------------	---	--------------------

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BORDJ-OKHRISS
COMMUNE DE TAGUEDITE
NIF : 4100020001009801027

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES POUR LA DEUXIEME FOIS N°05/2024

Le chargé de gestion des affaires de la commune de Taguedite lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la deuxième fois pour la réalisation du Projet : Réhabilitation route communale reliant CW 25 - el bouhouch sur 1,7 km. Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges du bureau des marchés de la commune ou accéder au lien électronique sur la page officielle de la commune (Facebook) gratuitement.

- Les entreprises doivent avoir les capacités minimales suivantes:
- 1- capacités professionnelles :**
Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) et plus (activité principale travaux public) en cours de validité.
 - 2-Références professionnelles :**
Ayant réalisé dans les sept ans (07) dernières années deux projets similaires justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.
* **Dossier de candidature**, qui contient :
01 - Une déclaration de candidature, rempli et signée par le soumissionnaire
02 - Une déclaration de probité, rempli et signée par le soumissionnaire
03 - Copie des statuts pour les sociétés
04 - Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
05 - copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle de catégorie trois (03) - et plus (activité principale travaux public)
06 - Copie de Registre du commerce
07 - Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité.
08 - Une attestation de mise à jour CNAS en cours de validité
09 - Une attestation de mise à jour CACOBATPH en cours de validité
10 - Une attestation de mise à jour CASNOS apuré ou avec échéancier en cours de validité
11 - Attestation de dépôt légal des Comptes sociaux concernant les sociétés année 2022
12 - Carte d'immatriculation fiscale
13 - Liste des moyens humains et matériels et références professionnelles avec justificatifs
14 - les Bilans financiers (2020 /2021/2022)
15 - Le planning d'exécution de travaux

NB : L'entreprise qui sera retenue doit compléter leur dossier dans un délai maximum de dix jour à compter de la date de sa saisine, en tout état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les pièces suivantes :
- (CNAS, CASNOS apuré ou avec échéancier, CACOBATPH, Carte fiscale, Registre commerce, Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, Attestation de dépôt légal des Comptes sociaux concernant les sociétés année 2022)

- * **L'offre technique**, qui contient :
- Une déclaration à souscrire, rempli et signée par le soumissionnaire
- Le cahier des charges, rempli et signée par le soumissionnaire, portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté)
- Mémoire technique justificatif, rempli et signée par le soumissionnaire
- * **L'OFFRE FINANCIERE**, qui contient :
- Lettre de soumission, rempli et signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires, rempli et signée par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif, rempli et signée par le soumissionnaire

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'évaluation des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° l'intitulé du projet ».

Le délai de préparation des offres est fixé à dix jours (10) à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres fixé au dernier jour de préparation des offres de (08h :00 - 10h :00), l'ouverture des plis sera reporté le jour ouvrable suivant.

Si la date d'ouverture loiev de avec un jour férié ou repos hebdomadaire, l'ouverture des plis sera reporté le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois mois (03 mois) à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2416019172 du 09/06/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DAIRA DE MILIANA
COMMUNE DE MILIANA
N° FISCALE: 096344029000337

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi N° 23/12 en date du 05 aout 2023 précise les règles générale rapport des marchés publics, Conformément aux dispositions des articles 65-72-161 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'APC de Miliana informe l'ensemble des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités Minimales N 05/2024 dans le journal * ELRAED * en arabe ; et le journal * DK NEWS * en français en date du 09/05/2024 et BOMOP en arabe et Français en vue de la réalisation du projet suivant; à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres concernant l'évaluation technique et financière du 27/05/2024, le projet a été provisoirement attribué à L'entreprise suivante:

Projet	Entreprise	N° fiscale NIF	Montant en TTC	Délais de livraison	La note technique	Observation
Lot n 01: Entretien De La Route reliant de C.W n 165 et le quartier sud de wadi al rayhane, en passant par le cimetière de kodiati el ghorab a une distance de 1250 ML.	Sarl-Sotrabou Présente Par Mr BOUCHAKOUR KEBIR KHALED - BOUMERDES-	000335072378716	18.370.030.00 D.A	03 MOIS	39	L'offre financière unique
Lot n 02: Aménagement et dallage en béton armé des couloirs du quartier anasser suda à partir de la route nationale RN04B sur une distance de 950 ML.	E.T.B.T.C.E Mr/ TAKHERIST SLIMANE - MILIANA-	18440200038012200000	10.50700.00 D.A	02 MOIS	36	MOINS DISANT

Un délai de *03* trois jours est accordé aux soumissionnaires pour toute éventuelle réclamation, à compter de la date de parution du présent avis. Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de Miliana dans un délais de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis conformément à l'article N° 56 au loi 23/12 en date du 05 aout 2023 précise les règles générale rapport des marchés publics et conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, passer ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS

Anep : 2416019006 du 09/06/2024

**BAYERN
UN DÉGRAISSAGE XXL
CET ÉTÉ ?**

A la suite de sa plus mauvaise saison depuis plus d'une décennie, le Bayern Munich est prêt à dégraisser son effectif de manière spectaculaire. En effet, six joueurs, et non des moindres, ne seront pas retenus au cours du prochain mercato estival, affirme Sky Germany. Lesquels ? Noussair Mazraoui, Matthijs de Ligt, Joshua Kimmich, Leon Goretzka, Kingsley Coman et Serge Gnabry. Tous ne partiront probablement pas, mais les dirigeants bavarois seront à l'écoute de la moindre offre pour les joueurs concernés.

**PORTUGAL
MARTINEZ
RASSURE
RONALDO**

Toujours en forme avec Al Nassr, Cristiano Ronaldo (39 ans, 205 sélections et 128 buts) n'a rien à craindre pour sa place de titulaire en équipe nationale. En effet, le sélectionneur du Portugal, Roberto Martinez, a rassuré son attaquant phare à quelques jours de l'ouverture de l'Euro en Allemagne. "Cristiano a réalisé des performances d'une grande régularité avec son club. Il n'y a aucun doute sur le fait que c'est un buteur incroyable, a jugé le manager espagnol face aux journalistes. Il va jouer son sixième Euro. (...) C'est une performance unique dans le monde du football, et cette expérience sera importante pour nous. Cristiano est prêt à aider l'équipe et à donner tout ce qu'il a. Et aucun autre joueur ne peut apporter ce que lui apporte dans le vestiaire."

**PORTUGAL
ORTEGA VEUT
DÉPASSER
EDERSON**

Prolongé jusqu'en juin 2026, ce samedi, Stefan Ortega (31 ans, 20 matchs toutes compétitions cette saison) n'a pas l'intention de rester la doublure d'Ederson Moraes à Manchester City. En effet, le gardien allemand vise le poste de numéro un à court terme.

"Mon objectif est d'être numéro un. C'est pour cela que j'ai signé à Manchester City. Et ensuite, bien sûr, il suffit de faire la même chose que les deux années précédentes. Essayer de gagner beaucoup de trophées, mais aussi profiter de la vie, parce que la vie est parfois trop courte pour ne pas en profiter. Je pense que c'est le meilleur endroit où je puisse être. En tant que personne et en tant que footballeur", a jugé le portier manucien lors de la signature de son nouveau contrat.

De son côté, le Brésilien intéresse de nombreux clubs saoudiens.



**LEICESTER
À 37 ANS,
VARDY**

PROLONGE

Vainqueur du Championship, Leicester va retrouver la Premier League la saison prochaine. Et Jamie Vardy (37 ans, 35 matchs et 18 buts en Championship cette saison) accompagnera les Foxes dans l'élite. En fin de contrat, le buteur anglais a prolongé d'un an avec le club qu'il a rejoint en 2012. Bientôt 13 ans passés au sein de la même formation, donc. La belle histoire...

**REAL MADRID
UNE DATE LIMITE
POUR NACHO**

En fin de contrat au Real Madrid, le capitaine Nacho (34 ans, 29 matchs en Liga cette saison) garde la confiance de ses dirigeants. Le défenseur central a bien reçu une offre de prolongation pour une année supplémentaire à laquelle il n'a pas encore répondu. D'après le journal local Marca, la proposition de la Maison Blanche sera uniquement valable jusqu'au 30 juin. L'international espagnol pourra donc profiter des trois prochaines semaines pour trancher. Outre la possibilité de continuer avec son club de toujours, Nacho a une touche en Major League Soccer et intéresse l'équipe saoudienne d'Al-Nassr, où évolue son ancien coéquipier Cristiano Ronaldo.

**INTER MIAMI
NEYMAR, MESSI
N'Y CROIT PAS**

Épanoui sous les couleurs de l'Inter Miami, Lionel Messi (36 ans) prend du plaisir aux côtés de son ami Luis Suarez. En attendant d'être rejoint par son autre ancien compère du FC Barcelone, Neymar (32 ans), dans le futur ? La Pulga ne croit pas trop au retour de la célèbre "MSN".

"On parle souvent (avec Neymar) ! Nous avons même une discussion de groupe et nous trois, dont Luis. Ney parle un espagnol parfait. Un petit message pour le recruter ? Non, je ne sais pas. La vérité est que c'est difficile maintenant. Il est en Arabie Saoudite et je pense qu'il lui reste un an de contrat. Il a eu une année difficile, où il a été longtemps blessé. Donc c'est difficile maintenant. Après ça, je ne sais pas. La vie prend tellement de tourments que tout peut arriver, mais je pense, pour l'instant, non", a lancé la star argentine lors d'un entretien avec le journaliste Pollo Alvarez.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Gérant Fayçal Laouer Directeur de publication Smaïl Oulebsir	Directeur de la rédaction Smaïl Oulebsir « 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 » FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
--	--

PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE Tebboune convoque le corps électoral pour le 7 septembre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, samedi, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Vu la Constitution, notamment ses articles 85 et 91, alinéas 7, 10 et 11, et les articles 62, alinéa 2, et 246 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel 24-182 du 2 Dhoul El Hidja 1445, correspondant au 8 juin 2024, portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024", lit-on dans le communiqué.

Le même décret présidentiel fixe le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin 2024 et sa clôture au jeudi 27 juin 2024, ajoute la même source.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU L'Algérie élue à la vice-présidence de la 79^e session

L'Algérie a été élue jeudi par acclamation au poste de vice-président de la 79^e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Par cette élection, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, représentera le Groupe africain aux côtés de ses pairs élus au titre des autres groupes régionaux dans le poste de vice-président.

En outre, en assumant la fonction de vice-président de l'Assemblée générale, l'Algérie aura à contribuer dans la conduite et la direction des travaux des séances plénières de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2024 à septembre 2025. Au premier rang des événements phares que connaîtra la 79^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, figure le "Sommet du Futur" qui marquera les travaux du segment de haut niveau de la session en septembre 2024.

Cette nomination intervient également à un moment où l'Afrique est confrontée à des défis significatifs tels que le parachèvement de la décolonisation,



la lutte contre la pauvreté, le développement durable et la sécurité alimentaire.

Guidée par les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la diplomatie algérienne s'engagera résolument à contribuer dans l'effort multilatéral visant à faire face à ces enjeux fondamentaux et à promouvoir des solutions durables et équitables aux défis multiples et multiformes de la communauté internationale.

L'action de la diplomatie de l'Algérie au niveau de l'Assemblée générale à la faveur de cette élection, se conjuguera avec ses efforts inlassables en sa qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2024-2025. Cette double représentation dans deux des organes les plus influents et décisionnels des Nations unies témoigne de l'ascension indéniée de l'Algérie sur la scène internationale et de son engagement inébranlable en faveur de la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

L'ancien PM camerounais, Philemon Yang, élu président de la 79^e session de l'AG de l'ONU

L'ancien Premier ministre du Cameroun, Philemon Yang, a été élu jeudi par acclamation président de la 79^e Assemblée générale des Nations Unies. Lorsque la 79^e session de l'AG des Nations Unies s'ouvrira le 10 septembre à New York, M. Yang succédera ainsi à ce poste à Denis Francis, de Trinité-et-Tobago, qui présidait la 78^e session de l'assemblée. "Au-delà de nos différends et de notre diversité, nous devons agir ensemble pour

promouvoir la paix, faire en sorte qu'il n'y ait pas de guerre et prévenir les catastrophes dans un esprit d'unité", a déclaré M. Yang après son élection. "Agissons pour le développement durable, la prospérité partagée, l'harmonie avec la nature et un environnement où des ressources abondantes peuvent et doivent être consommées avec modération et sagesse, en prenant des mesures correctives et de transition afin de faire en

sorte que les générations actuelles et futures puissent continuer à en bénéficier, en promouvant la dignité humaine partout, pour tous et dans tous nos pays, et en œuvrant à plus de liberté", a-t-il ajouté.

Le président élu de l'AGNU a appelé la communauté internationale à "renforcer le multilatéralisme", soulignant qu'il constituait le fondement des principes et de la Charte des Nations Unies.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES (ECOSOC) Election de l'Algérie pour la période 2025-2027

L'Algérie a été élue vendredi, avec une très large majorité de 185 voix sur les 190 pays ayant participé au vote, en qualité de membre au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) pour un mandat de 3 ans, à compter du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Avec cette élection qui a eu lieu, le 7 juin 2024, à New York, lors de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies, l'Algérie devient membre de cet organe principal de l'ONU, pour la huitième fois de son histoire. En effet, l'Algérie y a déjà siégé pour les périodes 1964-1966, 1979-1981, 1983-1985, 1990-1992, 1998-2000, 2007-2009 et 2011-2013, rappelle t-on.

Cette brillante élection reflète la confiance dont jouit l'Algérie au sein de l'ONU et marque une reconnais-

sance avérée de sa capacité à apporter l'expertise et l'engagement nécessaires en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030.

L'Algérie consolide ainsi encore davantage sa présence au sein des instances les plus influentes des Nations Unies.

A travers cette élection, la diplomatie algérienne, et en application des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ambitionnera de contribuer de manière significative à l'élaboration de recommandations politiques innovantes, susceptibles d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que le renforcement du développement, qui est la voie essentielle

pour combler les disparités au sein et entre les nations, et ce, en étroite collaboration avec les autres parties prenantes de l'ECOSOC.

L'Algérie s'assigne des objectifs de la plus haute importance durant son mandat au conseil, parmi lesquels : le renforcement de la solidarité internationale, la contribution au développement social et économique, faire face aux défis liés à l'occupation étrangère et à l'application du principe d'autodétermination, les contributions aux fonds internationaux et régionaux dédiés au financement des activités de développement ou à l'aide humanitaire, ainsi que l'encouragement des flux d'investissements étrangers directs.

L'Algérie demeure résolue à s'engager en faveur de la coopération multi-

latérale et du développement mondial, et à promouvoir les valeurs fondamentales au cœur de la mission des Nations Unies que sont "la paix, le développement et les droits de l'homme".

Le Conseil économique et social représente l'un des principaux organes des Nations-Unies, et il est considéré comme la principale plateforme chargée de discuter les questions économiques, sociales, culturelles, de santé, de droits de l'homme, de femmes et des jeunes. Il est également chargé de coordonner les activités des organes, agences et programmes concernés des Nations Unies.

Cet organe est composé de 54 membres, dont 18 sont élus chaque année par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de trois ans.